



Rapport d'activité 2022

Service de prévention spécialisée Persan

82 avenue Gaston Vermeire, 95340 Persan Tél : 01.30.34.41.85 – imaj.persan@imaj95.fr



Table des matières	
Glossaire	3
Introduction	3
I. Moyens humains, logistique et organisation	4
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2022.....	6
1.2 Organisation du travail	6
1.3 Moyens logistiques.....	8
1.4 Démarche d'évaluation externe.....	8
II. Contexte territorial et interventions en 2022	9
2.1 Contexte territorial.....	9
2.2 Présence sociale et travail de rue.....	10
2.3 Actions éducatives collectives.....	11
2.4 Accueil au local	12
2.5 Accompagnement individuel.....	13
III. Public accompagné en 2022.....	14
3.1 Jeunes connus	14
3.2 Jeunes en accroche : relation éducative en cours d'établissement.....	14
3.3 Jeunes accompagnés	14
3.4 Données statistiques globales.....	15
3.5 Analyse des données statistiques 2022.....	16
IV. Accompagnement et actions auprès des jeunes de 11-15 ans.....	20
4.1 Demandes et démarches des jeunes de 11-15 ans	20
4.2 Analyse des demandes et des démarches des jeunes de 11-15 ans.....	21
4.3 Zoom sur certains projets.....	22
4.4 Partenariat avec le collège Georges Brassens et PRE.....	24
4.5 Passerelle CM2/6ème.....	25
V. Accompagnement et actions menées auprès des jeunes de 16-25 ans	26
5.1 Demandes et démarches des jeunes de 16-25 ans	26
5.2 Analyse de la situation des jeunes de 16-25 ans.....	27
5.3 Partenariats en 2022	29
VI. Action en faveur de l'égalité femmes-hommes.....	30
VII. Utilisation éducative des réseaux sociaux	31
VIII. Partenariats et participation au développement social local	33
8.1 Carte partenariale	33
8.2 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers	33
ANNEXES.....	35

Glossaire

ACI	Atelier et chantier d'insertion
AEA	Auto-école Associative
AED	Aide éducative à domicile (administrative)
AEMO	Action Éducative en Milieu Ouvert (judiciaire)
AFPA	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BSR	Brevet de sécurité routière
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAPV	Communauté d'agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCHVO	Communauté de communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de compétence professionnelle
CCPD	Conseil communal de prévention de la délinquance
CESCE	Comité d'éducation à la santé et la citoyenneté et à l'environnement
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CIO	Centre d'information et d'orientation
CLAS	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
CLS	Contrat local de santé
CLSPD	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
CMP	Centre médico-psychologique
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CODES	Comité Départemental d'Éducation pour la Santé
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2C	École de la 2e Chance
EDI	Espace de Dynamique d'Insertion
EPIDE	Etablissement pour l'insertion dans l'emploi
ETTI	Entreprise de travail temporaire d'insertion
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fonds social européen
GAP	Groupe d'analyse des pratiques
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMI	Protection maternelle et infantile
PRE	Programme de réussite éducative
PRIJ	Plan régional d'insertion pour la jeunesse
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
SIAO	Service intégré de l'accueil et d'orientation
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
SSD	Service social départemental
VVV	Ville Vie Vacances

Introduction

Nous sommes heureux de vous présenter les rapports d'activité de nos services de prévention spécialisée pour l'année 2022. Depuis quarante ans, notre association accompagne, par son activité de prévention spécialisée, les jeunes en situation de vulnérabilité dans leur parcours de vie.

L'année 2022 a été marquée par de nombreux défis pour les services de prévention spécialisée.

Comme l'ensemble du secteur social, nous souffrons d'une crise de recrutement sans précédent. Malgré l'implication des équipes, ce contexte de postes vacants a pu limiter, pour certains services, les possibilités d'action.

La levée totale des contraintes sanitaires nous a cependant permis d'approcher plus facilement notre public sur l'année 2022 et de proposer de nombreuses actions collectives et séjours. Cette crise sanitaire a néanmoins eu pour conséquence l'apparition de nouvelles formes de fragilisation des parcours de vie des jeunes, un impact sur leur santé mentale, leur scolarisation et leur insertion sociale.

Au cours de l'année 2022, nos services de prévention spécialisée ont poursuivi leur engagement auprès des jeunes, en adaptant leurs actions et en renforçant la collaboration avec les partenaires locaux.

Nous avons aussi travaillé à l'amélioration de nos pratiques professionnelles :

- Nos actions de promotion de l'égalité femme/ homme, engagées depuis 2020 et financées par le Conseil départemental du Val d'Oise, se sont en effet poursuivies dans un objectif de renforcement des compétences en matière de promotion de l'égalité garçons/filles.

- Après avoir travaillé en 2020 à la définition d'un cadre commun, les équipes sont à présent pleinement engagées dans l'utilisation des réseaux sociaux comme vecteur éducatif et développent des outils d'accompagnement et de sensibilisation innovants.

L'association s'est également engagée dans l'évaluation externe des services de prévention spécialisée, une obligation promue par la loi 2002-2 dans une volonté d'amélioration continue de la qualité des réponses apportées aux usagers.

Nous nous félicitons de ce rapport final d'évaluation qui souligne un fonctionnement institutionnel structuré et de qualité ainsi qu'une mise en œuvre efficace des missions confiées à l'association. Il fait état d'un cadre d'accompagnement soutenant avec des actions d'aller vers, de présence sociale, d'accompagnement individuels et collectifs, de proposition de projets qui touchent un vaste public.

Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de notre intervention, l'association sera bien entendu attentive à la mise en œuvre des préconisations de ce rapport d'évaluation, en particulier dans la poursuite d'une stratégie de rajeunissement du public.

En fin d'année 2022 (le 25 novembre), le Conseil Départemental du Val d'Oise réuni en assemblée départementale a voté la fin de l'intervention en prévention spécialisée sur les territoires de Domont et Montmorency au 31/12/2022, au regard de la moindre fragilité socio-économique de ces villes par rapport à d'autres communes du val d'Oise.

Le présent rapport d'activité a pour objectif de présenter les actions menées par nos services au cours de l'année écoulée. Il témoigne de notre engagement en faveur de la prévention spécialisée et de l'accompagnement des jeunes en difficulté, et s'adresse à nos partenaires, nos financeurs, nos membres et toute personne intéressée par notre action. Afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, nous souhaitons que ce rapport puisse être un support à des échanges avec nos partenaires financeurs et avec les municipalités auprès desquelles nous intervenons.

I. Moyens humains, logistique et organisation

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2022

L'équipe de Prévention spécialisée de Persan se compose de deux éducateurs spécialisés à temps plein. De 2018 – date de la fusion entre l'association « la Bulle » et IMAJ – à juillet 2020, l'équipe avait bénéficié d'une stabilité permettant l'accompagnement continu des jeunes persanais.

En juillet 2020, Sophie Vallet, éducatrice, a été promue en interne à IMAJ et a donc quitté le service de Prévention spécialisée pour accéder à un poste de cheffe de service de l'EDI de l'association.

Même si ce départ a été accompagné auprès des jeunes, il nous a fallu nous réorganiser pour assurer la continuité de l'activité.

Nous avons procédé au recrutement d'une éducatrice, Tenhinane MEFTAH, début décembre 2020 qui a quitté l'association en juillet 2021.

Nous avons ensuite procédé au recrutement d'une nouvelle éducatrice, Louise DELACOUR, début octobre 2021. Elle est actuellement en congé maternité depuis novembre 2022.

En 2022, une éducatrice – en poste sur ce service depuis huit ans a été absente durant huit mois, avant son départ définitif de l'association en novembre 2022.

Charlotte MEUNIER, éducatrice à IMAJ depuis deux ans a rejoint l'équipe en janvier 2023.

En conséquence, l'année 2022 a été marquée par l'absence pour arrêt maladie d'une éducatrice et par un congé maternité en fin d'année. Cela a indiscutablement impacté l'organisation de l'équipe mais également l'activité portée par celle-ci. Il faut toutefois noter que l'équipe a su maintenir une activité continue tout au long de l'année – ce qui a nécessité de définir des priorités.

A ce jour l'équipe de prévention spécialisée de Persan comprend :

- Une cheffe de service : Camille CLAUDEL
- Deux éducatrices spécialisées :
 - Louise DELACOUR
 - Charlotte MEUNIER

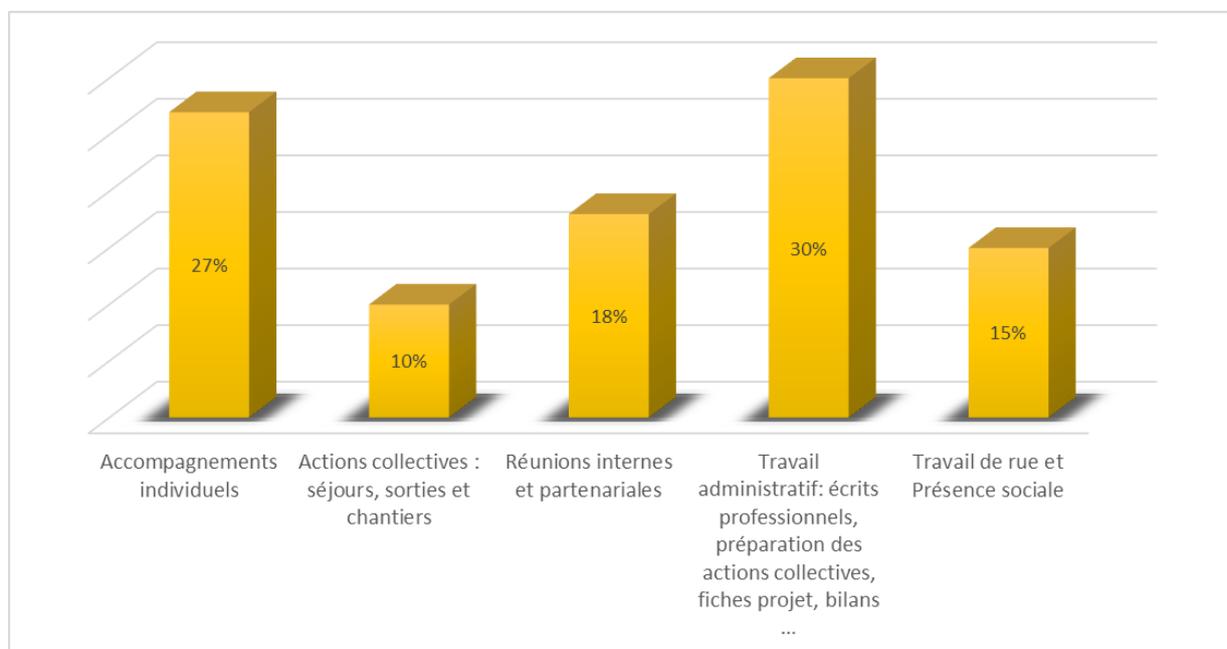
1.2 Organisation du travail

De manière générale et afin d'adapter leur présence au public visé, les éducatrices interviennent de 10h à 19h. Au regard de l'évolution des besoins et des projets, elles peuvent être amenées à intervenir en soirée, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, etc.) soit en réponse à une urgence (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés, tensions significatives sur le territoire, etc.). Il est à noter que les éducatrices sont régulièrement en travail de rue, en déplacements extérieurs, en activités collectives, en rencontres partenariales et n'assurent pas de permanence au sein de notre local, même si elles y sont régulièrement présentes. Les jeunes disposent du numéro de téléphone mobile du service et peuvent également solliciter les éducatrices via les réseaux sociaux, permettant ainsi une prise de rendez-vous efficace.

L'équipe éducative accompagne des jeunes persanais de 11 à 25 ans issus de tous les quartiers. L'équipe effectue un travail de rue pour aller à la rencontre des jeunes ou des groupes de jeunes sur l'espace public. Ces temps de travail de rue sont réalisés sur l'ensemble de la commune. Néanmoins, ils sont effectués

prioritairement sur les quartiers du Village, des Frenoy, aux abords de la gare, du collège Georges Brassens mais également aux abords du lycée Évariste Galois (lycée de scolarisation de nombreux persanais).

Répartition du temps de travail par activité



Il est à noter que la catégorie « Travail administratif » peut éventuellement induire en erreur s’agissant de la nature des activités réalisées. Pour l’essentiel de cet item, il s’agit bien là de la continuation du travail éducatif qui, par nécessité, implique la rédaction de différents documents destinés aux partenaires dans le cadre d’accompagnements, l’élaboration d’actions collectives impliquant des recherches et des prises de contacts, la rédaction de comptes-rendus des actions menées par l’équipe, etc.

Le rythme de travail de l’équipe varie selon plusieurs critères. En effet, les saisons peuvent influencer sur le travail de rue par exemple, les sollicitations des jeunes peuvent modifier la mise en place des actions collectives et des projets. Les vacances scolaires sont particulièrement propices à la mise en place d’actions éducatives collectives.

En 2022, l’absence significative d’une éducatrice (huit mois sur l’année) a pu freiner la mise en œuvre d’actions éducatives collectives et des temps de travail de rue. Néanmoins, la répartition du temps de travail par activité reste sensiblement la même qu’en 2021. Notons toutefois que la part du travail de rue a augmenté de 5 %.

Réunions d’équipe

Les services de Persan et de Beaumont-sur-Oise se réunissent deux fois par semaine. Lors d’une première réunion, nous abordons l’ensemble des questions relevant de l’organisation fonctionnelle des services (temps forts de la semaine, organisation de l’intervention des éducateurs, transmission d’informations relatives aux quartiers, sollicitations des partenaires, planification du travail de rue, etc.). Une deuxième réunion, dite de « suivis éducatifs », nous permet de faire le point sur les situations les plus sensibles dégageant ainsi des pistes de travail complémentaires aux actions déjà menées.

Ces deux réunions, animées par la cheffe de service, trouvent une pertinence à être mutualisées avec l'équipe de Beaumont-sur-Oise – considérant la très grande proximité entre les jeunes persanais et beaumontois.

Analyse des pratiques

Les équipes éducatives bénéficient d'une *analyse des pratiques mensuelles*. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps dédié permettant une prise de recul réflexive sur ses pratiques. De janvier à juin, les séances d'analyse de pratiques ont été animées par un sociologue, en mettant ainsi l'accent sur les logiques de groupe et sur l'appréhension des territoires dans ce qu'ils peuvent avoir de commun et de spécifique.

Pour répondre aux attentes des équipes portant sur l'étayage clinique et suite aux préconisations de notre évaluation externe, nous avons mis en place à partir du mois d'octobre 2022 un atelier *analyse des pratiques mensuelles* – les séances étant menées par une psychologue clinicienne.

1.3 Moyens logistiques

L'équipe de Prévention spécialisée de Persan dispose de locaux permettant largement d'assurer l'ensemble de ses activités dans des conditions particulièrement favorables. Ces locaux, situés au 82 avenue Gaston Vermeire, se composent d'espaces permettant un accueil collectif et individuel garantissant une forte confidentialité lorsque cela est nécessaire. De surcroît, ils sont implantés en grande proximité du quartier « le Village » tout en garantissant l'accessibilité à tous les jeunes persanais et persanaises. Ces locaux nous apparaissent bien identifiés par de très nombreux jeunes – en lien avec l'activité antérieure et historique portée par l'association « la Bulle ». Par ailleurs, dans le cadre d'une mutualisation avec l'équipe de Prévention de Beaumont-sur-Oise, deux véhicules sont disponibles (un de cinq places et un de neuf places). Cette mutualisation est bénéfique à l'équipe de Persan, comme à celle de Beaumont-sur-Oise, permettant ainsi d'assurer tant des accompagnements individuels que des actions collectives nécessitant le transport d'un groupe. Enfin, l'équipe dispose de moyen de communication adaptés à notre objectif d'utilisation des réseaux sociaux (dans une démarche de communication régulière avec les jeunes via ceux-ci).

1.4 Démarche d'évaluation externe

Les services de Prévention spécialisée de l'association IMAJ ont réalisé en 2022 une évaluation externe. L'évaluation externe est une obligation qui s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue de la qualité des réponses apportées aux usagers de l'action sociale et médico-sociale, promue par la loi 2002-2. L'ensemble des équipes éducatives, l'équipe de direction et l'équipe administrative se sont impliquées dans ce travail.

Le public cible et nos partenaires ont également été associés à cette démarche. En effet, une vingtaine de jeunes et une mère de famille ont été rencontrés par l'évaluateur externe et ont pu témoigner de leur expérience. Des entretiens téléphoniques ont par ailleurs été effectués avec les partenaires principaux de la prévention spécialisée.

L'évaluation porte sur les moyens des services, la personnalisation de l'accompagnement, l'offre de service, la parole des usagers et les partenariats.

Ce rapport final d'évaluation souligne un fonctionnement institutionnel structuré et de qualité ainsi qu'une mise en œuvre efficace de la mission confiée à l'association. Il fait état d'un cadre d'accompagnement soutenant avec des actions d'aller vers, de présence sociale, d'accompagnements individuels et collectifs et de propositions de projets qui touchent un vaste public. Notre dynamique

d'évolution permanente et notre implantation globale sur les territoires d'intervention sont également mises en avant.

Les jeunes interviewés ont pu témoigner de la capacité des professionnels à construire une alliance éducative de soutien à l'estime de soi et d'accompagnement, qui peut s'étendre sur plusieurs années.

Les partenaires, quant à eux, témoignent de la capacité des équipes à établir avec elles une continuité institutionnelle et des relations de production au fil des années.

Les équipes de Prévention spécialisée d'IMAJ expriment un fort sentiment d'appartenance institutionnelle. Elles sont bien structurées et disposent d'un bon niveau de qualification et ce, malgré le renouvellement des professionnels qui apparaît comme une des principales difficultés.

Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des actions menées, l'association sera bien entendu attentive à la mise en œuvre des préconisations énoncées par ce rapport d'évaluation. Nous mettrons l'accent sur la poursuite d'une stratégie de rajeunissement du public, qui se met en place progressivement mais qui n'a pas encore produit les effets escomptés.

II. Contexte territorial et interventions en 2022

2.1 Contexte territorial

La commune de Persan a connu une augmentation de sa population, ce qui fait d'elle la plus peuplée de la CCHVO. Avec la ville de Beaumont-sur-Oise, elle constitue le pôle urbain de la communauté de communes. Au dernier recensement, la ville comptait 14 082 habitants. Cette augmentation significative a été par ailleurs anticipée – en témoigne la construction d'un second collège, dont la livraison serait prévue pour l'année scolaire 2024-2025.

Le lycée de secteur Evariste Galois, situé à Beaumont sur Oise intègre les filières générales et technologiques ainsi que des formations professionnelles. Celui-ci a la particularité d'accueillir des jeunes persanais et des jeunes beaumontois.

Par ailleurs, deux quartiers de la commune sont des QPV. Le quartier dit « le Village » est un quartier prioritaire qui, en 2018, accueillait près de 3 400 habitants (soit près d'un quart de la population communale). Le bailleur social, propriétaire du patrimoine, est Val d'Oise Habitat – ce qui en fait un acteur majeur du territoire. Il est d'ailleurs à noter qu'un programme de rénovation urbaine, prévu depuis plusieurs années, a été engagé dans le courant de l'année 2022. Ce type de programmes de réhabilitation engagent souvent des modifications concernant la manière dont les habitants, notamment les jeunes, investissent l'espace public. Pour l'instant, les travaux engagés n'ont concerné que l'intérieur des habitations. Toutefois, l'équipe conservera une vigilance au moment où les espaces publics du quartier du Village seront potentiellement modifiés. Pour rappel, nous avons travaillé avec la ville, le bailleur, la gendarmerie et d'autres partenaires sur les enjeux liés à un programme conséquent de rénovation. En conséquence, durant l'année 2023, les lieux et modalités d'investissement des jeunes (qu'ils soient problématiques ou non) pourraient se voir modifiés et ainsi impliquer un changement de pratique du travail de rue notamment.

En complément de cette description préalable, nous pouvons également noter qu'une zone d'aménagement commercial est en cours de déploiement sur la commune, portée par la société SEMAVO (Société d'économie mixte départementale pour l'aménagement du Val d'Oise). Cet élément de contexte n'est pas anecdotique. Il ouvre et ouvrira des possibilités d'accès à l'emploi pour de nombreux habitants de la commune et donc également les jeunes. Notre service est engagé dans le cadre d'une coordination d'acteurs en lien avec le Contrat d'Engagement Jeune. Comme l'ensemble des partenaires associés, nous

avons été en 2022 et nous demeureront vigilants concernant les potentialités d'accès à l'emploi offertes par le développement économique du territoire. Le quartier de veille active des Frenoy, quant à lui, compte près de 2 500 habitants. Il a la particularité d'accueillir un CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile). Nous constatons de nouveau cette année que nous avons accompagné peu de jeunes qui y résident.

Concernant les structures s'adressant exclusivement ou non à la jeunesse – des structures qui sont par ailleurs nos partenaires, la commune compte une MJC (maison des jeunes et de la culture), un service jeunesse, un centre social, un PRE, une Mission Locale, etc.

L'enjeu d'une coordination des acteurs intervenant auprès de la jeunesse persanaise est ainsi réelle. En 2022, nous n'avons eu que peu d'espaces de coordination pluri-partenaire mobilisant l'ensemble des acteurs. Ceci n'empêche pas notre service d'être en lien avec l'ensemble des structures existantes.

Pour rappel, l'équipe éducative intervient sur l'ensemble de la commune de Persan.

Parmi les problématiques majeures identifiées par notre service cette année, ainsi que les précédentes, nous notons la persistance quasi historique d'affrontements entre certains groupes de jeunes persanais et beaumontois. Lors de certains de ces affrontements, viennent s'adjoindre des jeunes habitants de communes avoisinantes – notamment celles de Bruyère-sur-Oise et de Bernes-sur-Oise. Ces affrontements préoccupants concernent à notre connaissance pas ou peu de jeunes âgés de plus de 20 ans. Au contraire, à plusieurs reprises et durant l'année 2022, nous avons constaté que les jeunes les plus avancés en âge – qu'ils soient persanais ou beaumontois – interviennent avec une certaine régularité dans une démarche d'apaisement. Nous avons pu noter que les interventions de ces derniers peuvent parfois avoir un effet très limité. L'année 2022 a ainsi été ponctuée par ces affrontements entre groupes de jeunes qui ont conduit certains d'entre eux à être hospitalisés. Quelques jeunes accompagnés par notre service ont été identifiés et interpellés. À la suite de quoi des poursuites judiciaires ont été logiquement engagées. Certains de ces jeunes ont sollicité notre équipe afin de pouvoir être soutenus face à ces poursuites.

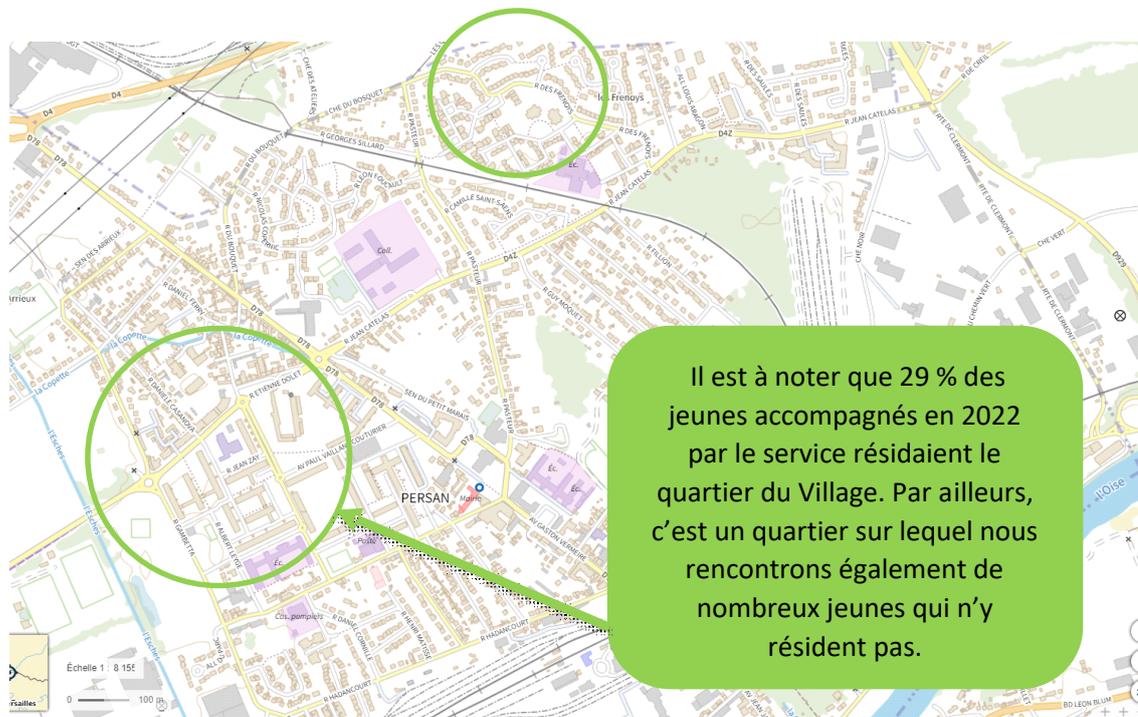
2.2 Présence sociale et travail de rue

L'action de Prévention spécialisée repose pour une très large part sur une démarche d'*aller vers* les jeunes les plus éloignés des institutions et qui ne sollicitent que trop peu les adultes face aux difficultés qu'ils rencontrent.

Le travail de rue est une des modalités d'intervention permettant de rencontrer les jeunes investissant le plus l'espace public – seuls ou en groupes. L'équipe éducative organise donc chaque semaine le travail de rue en fonction des besoins identifiés et des orientations retenues (lieux, horaires, durée, régularité, etc.) – le tout en se fixant parfois des objectifs spécifiques de rencontre.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et les habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes, etc. Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain, les habitants, etc. Cette démarche de contact direct et de proximité avec le territoire permet à l'équipe une certaine connaissance et une réactivité face à des *mouvements* et des phénomènes collectifs concernant ces jeunes.

L'équipe éducative effectue plusieurs fois par semaine un travail de rue dans le quartier du Village, des Frenoy, à proximité de la gare, aux abords du collège Georges Brassens et aux abords du lycée Évariste Galois – lieu de scolarisation de nombreux persanais.



2.3 Actions éducatives collectives

ACTIONS COLLECTIVES 2022 - PERSAN								
Type d'action collective	Nom	Nature de l'action	Filles	Garçons	Tranches d'âge	Jeunes en accompagnement	Jeunes en accroche	Date de l'action
Atelier ou sortie ponctuel	Initiation à la boxe	Activité sportive	1	11	11-15 ans	1	11	Février
Atelier ou sortie ponctuel	Renforcement musculaire	Activité sportive	1	11	11-17 ans	2	10	Février
Projet spécifique	Prévention Cyberharcèlement	Prévention sur le cyberharcèlement avec le coordonnateur santé de la mairie	3	3	11-25 ans	1	5	Février
Atelier ou sortie ponctuel	Randonnée VTT Carnelle	Activité sportive	0	6	11-13 ans	1	5	Mars
Atelier ou sortie ponctuel	Randonnée VTT Chantilly	Activité sportive	1	5	11-15 ans	1	5	Mars
Atelier ou sortie ponctuel	Atelier Crêpes	Activité culinaire	3		11-15 ans	2	1	Mars
Projet spécifique	Action prévention santé	Prévention sur la consommation de protoxyde d'azote avec coordonnateur santé mairie	6	4	16-25 ans	0	10	Avril
Atelier ou sortie ponctuel	Sortie à Paris et foire du trône	activité de cohésion avant séjour	0	6	11-15 ans	1	5	Avril
Projet spécifique	stage Elocquence à la MJC		3	5	11-17 ans	0	8	Avril
Atelier ou sortie ponctuel	Accrobranche	activité sportive	3		14-17 ans	3		Mai
Projet spécifique	Course contre la faim	course organisée par le Coordonateur REP et le collège Passerelle CM2/6ème			11-13 ans		250	Mai
Atelier ou sortie ponctuel	Piscine	activité sportive de cohésion et de repérage avant séjour	0	4	11-15 ans	0	4	Juin
Atelier ou sortie ponctuel	Piscine	activité sportive de cohésion et de repérage avant séjour	0	4	11-13 ans	0	4	Juin
Atelier ou sortie ponctuel	Piscine	activité à la demande de jeunes collégiens	0	4	11-13 ans		4	Juin
Séjour sans chantier	Multisport à Valjoly	Séjour	0	6	11-15 ans		6	Juillet
Projet spécifique	Rencontre nouvelle promotion E2C	information collective	6	4	16-25 ans		10	Septembre
Chantier éducatif troc	Forum des association		0	3	11-13 ans	3		Septembre

Ce tableau recensant la totalité des actions collectives réalisées sur l'année est également disponible en annexe avec plus de détails.

Activités et sorties collectives

Les modalités individualisées d'échange avec les jeunes rencontrés ne sont pas toujours un préalable pertinent dans une perspective de proposition d'accompagnement. De fait, certains jeunes n'acceptent pas forcément la situation de face à face individualisé avec un éducateur perçu comme trop engageant. C'est particulièrement le cas concernant les jeunes âgés entre 11 et 15 ans.

L'équipe éducative crée alors des occasions de rencontre plus favorables en intégrant la dimension de groupe pouvant paraître protectrice et moins engageante pour certains jeunes. L'équipe propose ainsi des sorties et des activités collectives.

Ces actions collectives permettent aux éducatrices de tisser un lien avec les jeunes tout en respectant la temporalité d'adhésion de ceux-ci.

Les actions proposées peuvent prendre différentes formes et ont toujours un but éducatif. Celles-ci sont élaborées le plus souvent en proposant aux jeunes d'être acteurs à toutes les étapes du projet et en cherchant à stimuler auprès d'eux des capacités d'anticipation, de prise d'initiative, de coopération, etc.

Chantiers éducatifs

Le chantier éducatif permet aux jeunes participants d'expérimenter certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement. Le chantier éducatif prend essentiellement la forme d'une mise en situation collective dans laquelle une tâche est à réaliser. La plupart du temps, cette tâche s'inscrit dans une dimension d'intérêt général.

Le chantier éducatif permet le développement et la valorisation des capacités des jeunes impliqués. Par ailleurs, ce sont des occasions qui permettent potentiellement aux habitants, témoins de la réalisation du chantier, de changer de regard sur les jeunes concernés.

Enfin, il est à noter que la participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle. Celle-ci est proportionnelle au nombre d'heures réalisées et peut être mobilisée dans le cadre d'un projet d'insertion.

Séjours éducatifs

Le séjour éducatif est une modalité d'intervention qui vise la consolidation des liens entre jeunes et éducateurs en créant une occasion de vie collective partagée durant plusieurs jours. Ce temps partagé intègre des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses modalités ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène, etc. Le séjour est ainsi également l'occasion d'approfondir l'évaluation concernant la situation des jeunes et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

En plus de permettre aux jeunes concernés d'être acteurs dans un cadre collectif sécurisant, les activités réalisées durant le séjour complètent les objectifs éducatifs de celui-ci.

Il est enfin à noter que les séjours éducatifs peuvent être co-construits avec les partenaires jeunesse du territoire.

2.4 Accueil au Local

Comme évoqué plus haut, l'équipe de Prévention spécialisée de Persan dispose de locaux permettant largement d'assurer l'ensemble de ses activités dans des conditions particulièrement favorables. Ces locaux, situés au 82 avenue Gaston Vermeire, se composent d'espaces permettant un accueil collectif et individuel garantissant une forte confidentialité lorsque cela est nécessaire. De surcroît, ils sont implantés

en grande proximité du quartier « le Village » tout en garantissant l'accessibilité à tous les jeunes persanais et persanaises. Ces locaux nous apparaissent bien identifiés par de très nombreux jeunes – en lien avec l'activité antérieure et historique portée par l'association « la Bulle ».

Les jeunes viennent dans notre local à l'occasion de rendez-vous individuels, d'actions collectives mais leur accueil peut s'y faire de façon informelle et spontanée. Nous disposons ainsi d'une salle suffisamment grande et conviviale pour accueillir des jeunes qui se présentent en groupe ou individuellement. Le local de l'équipe éducative est un lieu qui participe, en sus de toutes nos autres modalités d'action, à créer une relation de confiance avec les éducatrices. Ces dernières peuvent y animer des discussions individuelles ou collectives quand les occasions se présentent. Nous réaménageons et rénovons actuellement notre local d'accueil. Au-delà d'un éventuel caractère factuel ou anecdotique, il s'agit pour l'équipe de repenser la manière dont notre local constitue un réel outil éducatif. Il se doit d'être adapté et accueillant pour tout jeune de toute tranche d'âge. La recomposition récente de l'équipe sera l'occasion de réactualiser notre fonctionnement pour l'année à venir.



2.5 Accompagnement individuel

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. Il permet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et de trouver de nouvelles motivations et solutions.

Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation du secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune. Un tel travail nécessite du temps.

Pour conclure, l'accompagnement éducatif proposé par l'équipe cherche à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant lorsque celui-ci est mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leur enfant.

III. Public accompagné en 2022

La Prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes, de 11 à 25 ans, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés.

Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducateurs auraient voulu *accrocher* en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En rupture avec les institutions et le monde des adultes, ils peuvent être plus réticents à entretenir une relation avec les éducateurs.

Tout le savoir-faire des éducateurs va donc consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec des jeunes, y compris les moins en rupture. Ainsi, une équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lequel un accompagnement éducatif est engagé. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils.

C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

3.1 Jeunes connus

Nous évaluons à environ 50 jeunes ceux qui sont régulièrement rencontrés et bien identifiés/repérés par les éducateurs – que ces derniers connaissent ou non leur nom et prénom et pour lesquels la relation éducative n'est pas encore établie. Pour ces derniers, la démarche de *l'aller-vers* pourra permettre à l'avenir d'engager un accompagnement (si cela est pertinent).

3.2 Jeunes en accroche : relation éducative en cours d'établissement

Nous évaluons à une quinzaine de jeunes ceux pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions – aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

3.3 Jeunes accompagnés

Sur l'année 2022, l'équipe éducative a accompagné **52 jeunes** – nombre en baisse par rapport à l'année précédente (61 en 2021). Au risque d'une répétition, l'année 2022 a été marquée par l'absence pour arrêt maladie d'une éducatrice et par un congé maternité en fin d'année. Cela a indiscutablement impacté l'organisation de l'équipe mais également l'activité portée par celle-ci. Il faut toutefois noter que l'équipe a su maintenir une activité continue tout au long de l'année – ce qui a nécessité de définir des priorités.

Par ailleurs, au-delà d'un simple cumul d'accompagnements, il convient d'envisager derrière ce chiffre (de 52 jeunes), la diversité des situations que celui-ci recouvre. En effet, chacune de ces situations aura fait l'objet d'une attention et d'une évaluation particulière de la part des éducateurs. À chaque situation, les professionnels ont cherché à apporter une réponse personnalisée, non-standardisée tout en respectant le rythme du jeune quant à sa capacité à s'engager dans une relation éducative.

Ainsi, ces situations très diverses ont conduit les éducatrices à proposer la mise en place d'un accompagnement – celui-ci aura été ponctuel ou durable, continu ou discontinu, partagé avec des partenaires ou non. Certains accompagnements ont particulièrement mobilisé l'équipe éducative. C'est notamment le cas des jeunes confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle importantes se cumulant à des difficultés sociales (conflits familiaux, rupture d'hébergement, etc.) et/ou à des problématiques personnelles (addictions, besoin de soins, etc.). Bien qu'étant minoritaires, ces situations complexes mobilisent chez les éducateurs des compétences multiples.

3.4 Données statistiques globales

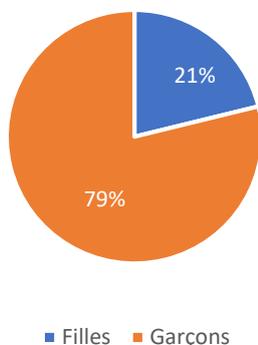
L'ensemble des tableaux statistiques sont disponibles en annexe du présent document. Le mode d'hébergement de quelques jeunes peut ne pas encore être connu par l'équipe éducative. Cette année, cela concerne 1 jeune. Il en est de même pour le niveau de formation de quatre jeunes.

Les jeunes uniquement connus par l'équipe ou en accroche ne sont pas comptabilisés dans les statistiques ci-dessous – les données présentées ne concernant que les jeunes pour lesquels un travail éducatif a été engagé.

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue				4		3		2		2		2	13
Réseau informel				3	1	1		2	3	6			16
Réseau institutionnel			3	5		2	1	5	2	4	1		23
Réseaux sociaux													0
TOTAL	0	0	3	12	1	6	1	9	5	12	1	2	52
Situation familiale													
Célibataire			3	12	1	6	1	9	4	12		2	50
En couple									1				1
En couple avec enfant													0
Parent isolé											1		1
TOTAL	0	0	3	12	1	6	1	9	5	12	1	2	52
Mode d'hébergement													
Logement stable			2	10		6		8	1	5		1	33
Logement précaire			1	2	1		1		4	7	1	1	18
TOTAL	0	0	3	12	1	6	1	8	5	12	1	2	51
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an			3	12	1	5	1	6	5	8			41
Ancienneté >=1 et < 2 ans						1				2	1	1	5
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans								1		1		1	3
Ancienneté >= 4 ans								2		1			3
TOTAL	0	0	3	12	1	6	1	9	5	12	1	2	52
Situation													
Scolarisé/ étudiant/sans problématique scolaire				6		4	1	4	2	2			19
Scolarisé/étudiant/avec problématique scolaire			3	6	1	2		3		1			16
Déscolarisé (sans affectation)								1	2				3
En emploi										1		1	2
En formation										1			1
En recherche d'emploi/de formation/d'orientation								1	1	5	1	1	9
Sans projet professionnel ou scolaire										2			2
TOTAL	0	0	3	12	1	6	1	9	5	12	1	2	52
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme			3	12	1	6	1	7	4	7		2	43
Bac Pro, CAP ou BEP								2		1	1		4
Bac général ou technique													0
Bac +2 et autres études supérieures										1			1
TOTAL	0	0	3	12	1	6	1	9	4	9	1	2	48

3.5 Analyse des données statistiques 2022

Répartition par genre

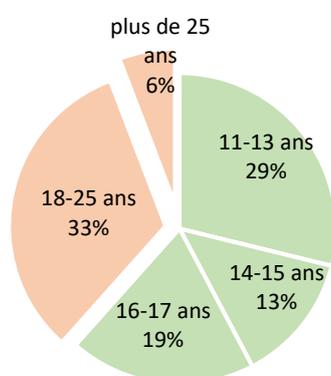


Durant l'année 2022, l'équipe éducative a accompagné 41 garçons. Comparativement à l'année 2021 (36 garçons accompagnés), nous pouvons noter une augmentation sensible du nombre de jeunes garçons accompagnés.

La légère diminution du nombre total de jeunes accompagnés s'explique donc par la diminution du nombre de filles ayant eu accès à notre service. Au-delà des circonstances liées à l'absence conséquente d'une éducatrice durant l'année, ces éléments statistiques mettent en lumière l'enjeu des modes d'accès à notre service pour les filles.

Nous y reviendrons un peu plus loin, mais nous pouvons déjà noter que notre moindre capacité à porter des actions collectives mais également une dynamique partenariale moins importante que les années passées, nous ont partiellement privés de contacts privilégiés avec des groupes de filles. Celles-ci sont pour leur très grande majorité orientées par un partenaire ou elles se présentent d'elles-mêmes auprès de l'équipe en groupes. Enfin, pour l'année 2023, nous aurons logiquement une attention plus forte à redynamiser les modalités d'accès adaptées aux attentes des jeunes filles.

Répartition par tranche d'âge

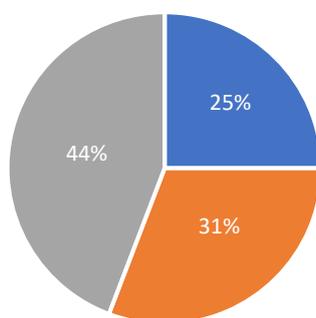


En premier lieu, nous pouvons noter que l'équipe éducative a accompagné 61 % de mineurs cette année (en vert sur le présent graphique). Lorsque nous réalisons un focus sur les mineurs âgés de 11 à 15 ans, nous constatons par ailleurs qu'ils composent 42 % du public global accompagné. Comparativement à l'année 2021, la tranche d'âge des 11-15 ans correspondait à 25 % du public global. Cette inflexion statistique traduit l'engagement de l'équipe à intervenir plus précocement auprès des jeunes rencontrant des difficultés dès le collège, conformément aux orientations prioritaires du cahier des charges départemental concernant la Prévention spécialisée.

Comme nous le verrons un peu plus loin, ce rajeunissement net du public accompagné, implique non seulement des changements de pratiques mais également des priorités de travail partenarial différentes. Enfin, ce rajeunissement est à mettre en lien avec l'élément statistique que nous vous présenterons plus loin (concernant l'ancienneté de la relation éducative).

Dans une perspective pluriannuelle, nous pouvons constater que l'augmentation du nombre de mineurs accompagnés par le service est durable depuis la fusion/absorption entre IMAJ et l'association « la Bulle » (qui accompagnait une très grande majorité de jeunes majeurs). La recomposition de l'équipe a aussi été l'occasion de ponctuer les accompagnements de jeunes majeurs accédant à une plus forte autonomie. Cela nous renseigne sur une identification renouvelée du service par les jeunes pouvant nous solliciter.

Mode d'entrée en relation



■ Rue ■ Réseau informel
■ Réseau institutionnel ■ Réseaux sociaux

Tout d'abord, il est à rappeler que nos modes d'entrée en contact intègrent désormais l'usage des réseaux sociaux. Si cette année aucun jeune n'a pu être premièrement rencontré via ces moyens numériques (un jeune en 2021), il convient de ne pas minimiser l'enjeu d'utilisation de ces réseaux sociaux dans un cadre éducatif. À ce jour, l'équipe éducative s'est bien saisie de l'orientation départementale en la matière. Nous notons que les réseaux sociaux servent exclusivement au maintien et au renforcement du lien avec les jeunes déjà rencontrés et avec lesquels une relation de confiance a commencé à minima à s'établir.

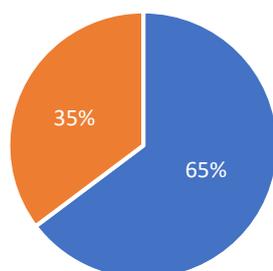
Concernant les filles, il est important de constater que sur les 11 jeunes accompagnées cette année, nous sommes entrés en relation avec sept d'entre

elles par le moyen du réseau institutionnel. Une nouvelle fois, ces données nous renseignent sur les modalités d'entrée en relation très distinctes auprès de notre service – entre les filles et les garçons. De fait, les filles accompagnées nous apparaissent majoritairement moins éloignées des institutions que les garçons, quand bien même elles rencontrent des difficultés tout aussi importantes et impactantes pour leur parcours.

Toujours concernant les filles, aucune jeune n'a été rencontrée une toute première fois dans la rue. Cependant, le travail de rue demeure une modalité pertinente s'agissant du maintien du lien avec certaines jeunes. À titre de complément, nous avons déjà eu l'occasion de participer, dans le cadre de la GUP et en lien avec de nombreux partenaires, à une marche exploratoire sur la thématique du sentiment de sécurité des femmes sur l'espace public. Cette démarche, initiée par la municipalité et Val d'Oise Habitat, a été l'occasion d'interrogations partagées permettant une meilleure connaissance du vécu des femmes dans l'espace public – tout en dégagant des possibilités de débats et d'actions. Cette initiative pourrait être reconduite, spécifiquement dédiée aux jeunes filles accompagnées par notre service en 2023.

Logiquement, les 13 jeunes rencontrés par le moyen du travail de rue sont des garçons. La part de ce mode de contact aurait pu être plus conséquente dans le cadre d'une stabilité d'équipe plus forte.

Mode d'hébergement



■ Logement stable ■ Logement précaire

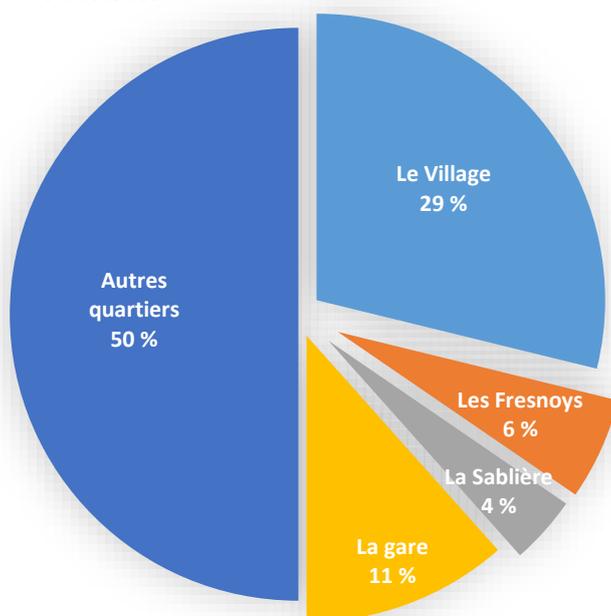
Le fait qu'environ 35 % du public accompagné se trouve être en situation de logement précaire est particulièrement notable et sensible. Toutefois, il convient de distinguer, au-delà de cette statistique, une diversité forte de situations. Tout d'abord, concernant les mineurs, ils sont majoritairement concernés par une mesure de placement dans le cadre de la protection de l'enfance ou ils demeurent avec leur famille dans un hébergement d'urgence. Les accompagner, notamment dans un cadre partenarial, demeure pertinent même si la pérennité de leur résidence sur la commune est incertaine.

Concernant les jeunes majeurs en logement précaire, leur situation est beaucoup plus variable : hébergement d'urgence 115 ou hébergement instable par un tiers. Sans aucune généralisation, parfois l'instabilité de logement

nous apparaît moins déterminée matériellement et économiquement que davantage être le fait d'autres difficultés.

Il est enfin à noter que sur les 11 filles accompagnées, huit d'entre-elles vivent dans un logement précaire (73 %). Nous notons d'ailleurs que certaines jeunes majeures, dans le cadre de leur hébergement par un tiers, ont pu se trouver en situation de danger, ce qui a impliqué notre intervention (orientation vers l'association Du côté des femmes notamment).

Répartition par quartier de résidence



La présente répartition par quartier de résidence indique que l'équipe éducative est accessible à tout jeune résidant la commune. Nous pouvons tout d'abord noter que près de 30 % du public accompagné résidait en 2022 le quartier du Village. Pour une large majorité, il s'agissait de garçons mineurs. Au-delà de la question du lieu de résidence, le quartier du Village demeure un lieu essentiel d'intervention et notamment de travail de rue.

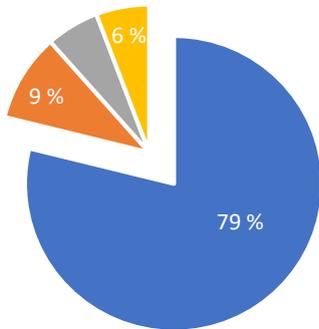
Nous pouvons y rencontrer de nombreux jeunes résidant dans d'autres quartiers et qui toutefois fréquentent celui-ci régulièrement, voire quotidiennement.

Quartiers de résidence	Genre		Age		Total
	Garçon	Fille	Mineur	Majeur	
Le Village	12	3	10	5	15
Les Fresnoys	3	0	3	0	3
La Sablière	2	0	2	0	2
La gare	5	1	2	4	6
Autres quartiers	19	7	15	11	26
Total	41	11	32	20	52

Sur les quartiers « les Frenoy » et la Sablière, nous avons accompagné cinq garçons mineurs.

Nous constatons que le travail de rue y est beaucoup moins productif que sur d'autres quartiers de la ville. Par ailleurs, la catégorie « autres quartiers » nécessite une explicitation. En effet, nombre de jeunes accompagnés résident à proximité du QPV le Village sans y être intégrés administrativement. Ces jeunes participent pourtant à la vie du quartier, y sont impliqués et se sentent appartenir à celui-ci. Cette décomposition par quartier de résidence est certes utile, mais rend peu compte de la réalité du vécu des jeunes sur leur propre ville et de la manière dont ils tissent des liens sociaux de solidarité, comme de conflictualité sur le territoire. Enfin, cette répartition constitue une photographie à un temps donné. Comme nous l'avons vu précédemment, une part conséquente du public accompagné se trouve être en situation de précarité résidentielle impliquant parfois des mobilités répétées.

Ancienneté de la relation éducative



■ < 1 an ■ Entre 1 et 2 ans ■ Entre 2 et 4 ans ■ > 4 ans

départemental, posant ainsi comme priorité l'intervention préventive précoce. De fait, l'accompagnement des jeunes majeurs de plus longue durée s'est progressivement interrompu à la mesure de leur accès à une certaine autonomie. Nous restons toutefois attentifs à ces jeunes qui, nous ayant identifiés comme des interlocuteurs fiables, peuvent venir nous solliciter ponctuellement sans ouvrir à un accompagnement éducatif à proprement parler. Ces jeunes avec lesquels les contacts sont ponctuels mais utiles ne sont donc pas comptés dans les présentes statistiques.

Niveau de formation et situation socioprofessionnelle

Logiquement, au regard du rajeunissement du public accompagné, près de 70 % de celui-ci était scolarisé ou en formation. Le nombre important de jeunes n'ayant que le brevet ou n'ayant obtenu aucun diplôme s'explique donc essentiellement par ce rajeunissement. Il apparaît important de noter que 16 jeunes accompagnés, tout en étant scolarisés, étaient confrontés à une problématique scolaire engageant la plupart du temps un travail partenarial mais également une mise en lien avec leurs parents. Une nouvelle fois, nous avons pu constater une difficulté accrue, pour certains jeunes, à trouver un contrat d'apprentissage alors même que ceux-ci témoignaient d'une motivation réelle. La difficulté d'accès à un emploi de manière plus générale (intégrant les contrats d'apprentissage) est à contextualiser territorialement. La CCHVO est particulièrement concernée par une problématique de mobilité de ses habitants, impliquant des recherches d'emploi sur des bassins plus éloignés. Les jeunes ne disposant pas du permis de conduire (à fortiori les mineurs) se trouvent particulièrement confrontés à cet enjeu de mobilité. Concernant les majeurs, il convient de noter que sur les 16 jeunes accompagnés, seuls trois disposaient d'un diplôme.

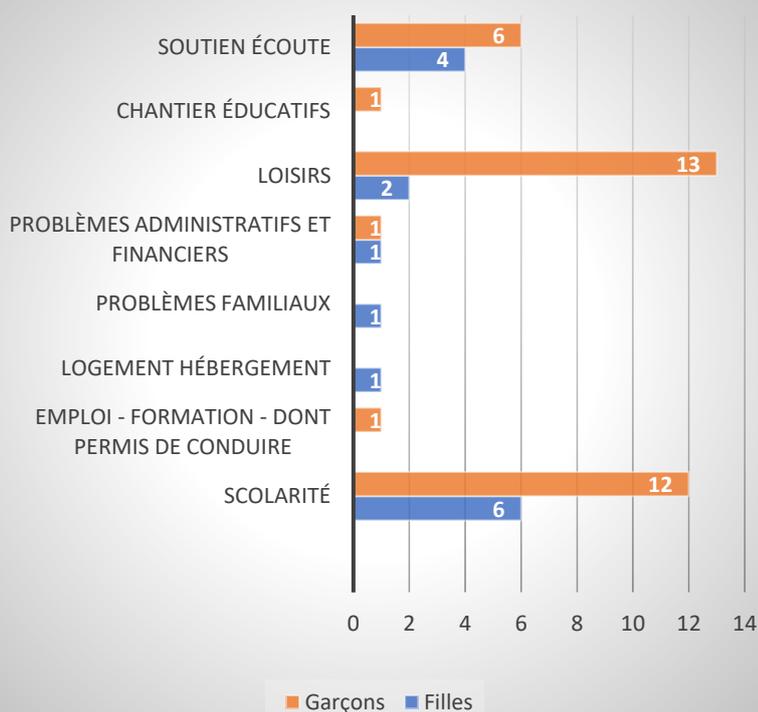
IV Accompagnement et actions auprès des jeunes âgés de 11-15 ans

4.1 Demandes et démarches des jeunes âgés de 11-15 ans

Demandes explicites	11 - 13 ans		14 - 15 ans		TOTAL	%
	F	G	F	G		
Scolarité	5	9	1	3	18	37%
Emploi - formation - dont permis de conduire				1	1	2%
Logement hébergement	1				1	2%
problèmes familiaux	1				1	2%
Problèmes administratifs et financiers	1			1	2	4%
Loisirs	2	8		5	15	31%
Chantier éducatifs				1	1	2%
Soutien écoute	4	5		1	10	20%
TOTAL	14	22	1	12	49	100%

Démarches engagées	11 - 13 ans		14 - 15 ans		TOTAL	%
	F	G	F	G		
Scolarité	3	4	1	1	9	19%
Démarches administratives		1			1	2%
Actions éducatives collectives	2	9	1	4	16	33%
Travail avec les familles	1	3	1	1	6	13%
Soutien écoute	3	8	1	3	15	31%
Accompagnement Collectif	1				1	2%
TOTAL	10	25	4	9	48	100%

Demandes explicites des 11-15 ans



4.2 Analyse des demandes et des démarches des jeunes de 11-15 ans

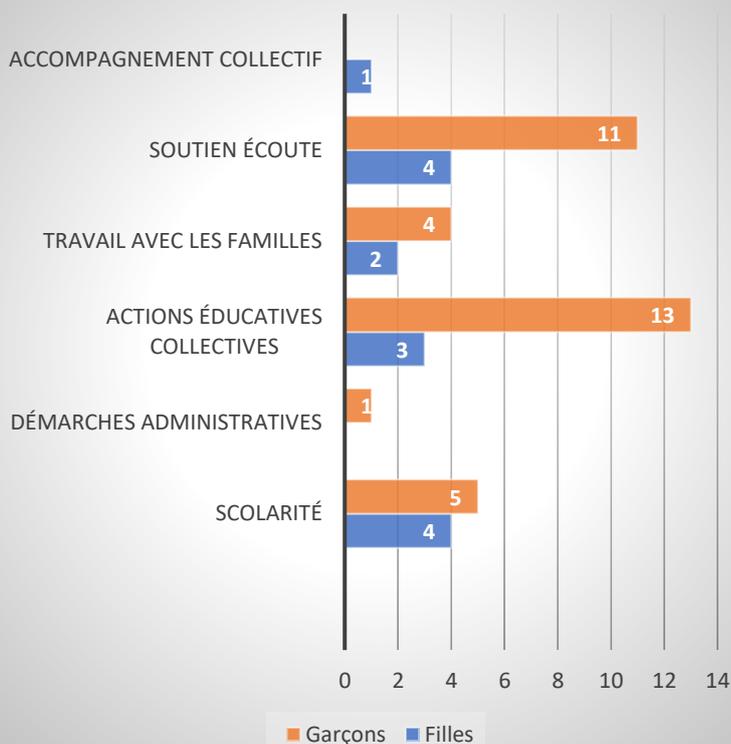
Pour rappel, les jeunes de 11 à 15 ans représentent 42 % du public accompagné en 2022 par l'équipe éducative. 82 % sont des garçons et 18 % des filles. En cohérence avec le cahier des charges du conseil départemental et le rajeunissement du public concerné par notre action de Prévention spécialisée, 37 % des demandes formulées par les jeunes âgés de 11 à 15 ans portent sur leur **scolarité**. Cela concerne 18 jeunes sur les 22 jeunes de cette tranche d'âge. Il est d'emblée à considérer que chaque demande ne donne pas lieu à l'engagement d'une démarche. En effet, certains jeunes formulent plus facilement des demandes et sont parfois plus en difficulté pour engager, dans le cadre d'un accompagnement, les

démarches qu'ils disent attendre. Ceci explique donc l'écart que l'on peut constater s'agissant de cette thématique : 18 demandes pour neuf démarches. Les difficultés scolaires auxquelles ils sont confrontés sont de nature diverse et ne sont pas toujours en lien avec une démarche concrète.

Pour la moitié des jeunes nous ayant sollicités s'agissant de leur scolarité, ils ne se trouvent pas en difficulté de mobilisation dans les apprentissages scolaires. Ces jeunes nous sollicitent ainsi concernant leur vécu au sein de leur établissement scolaire, des relations avec leurs pairs, avec l'équipe pédagogique et plus largement des difficultés à vivre un climat scolaire éprouvé comme complexe. Ces jeunes évoquent des incompréhensions face aux adultes mais également des situations préoccupantes marquées par des conflits entre jeunes et groupes de jeunes. Ces jeunes partagent avec l'équipe éducative leurs questionnements sur le respect des différences, l'égalité femmes-hommes, etc.

Sans généraliser, il s'agit ici d'une dizaine de jeunes qui expriment leur sensibilité s'agissant d'un regard qu'ils estiment jugeant tant de la part de leurs camarades que de certains professeurs. Tout en n'étant pas en

Démarches engagées des 11-15 ans



difficulté sur le plan des apprentissages, certains ont pu se trouver exclus temporairement pour des motifs qu'ils viennent rediscuter avec nous dans un second temps. Les demandes en termes de scolarité peuvent donner lieu à une démarche d'écoute soutien et/ou de travail avec les familles.

Une dizaine d'autres jeunes se trouvent en difficulté dans leur parcours scolaire. L'équipe éducative a apporté un soutien dans la définition d'une orientation scolaire à venir mais également dans la réadaptation dans un autre établissement suite à une exclusion définitive. Enfin, il est à noter que nous sommes en lien avec le PRE, porté par la municipalité, qui nous permet soit une mise en contact soit une orientation de notre part vers ce dispositif.

De nombreux jeunes de cette tranche d'âge ont pu nous solliciter sur l'année afin de participer à des activités dites de **loisirs** avec l'équipe. Notre première démarche est d'informer et d'orienter ces jeunes



vers l'offre d'animation déjà existante portée par la MJC de Persan. Pour un certain nombre de jeunes nous faisons le choix stratégique et éducatif d'accéder à leur demande. Les actions collectives menées le sont alors dans un objectif de meilleure évaluation des difficultés repérées et/ou de renforcement du lien éducatif. En 2022, 16 jeunes se sont donc saisis de notre offre d'actions éducatives collectives.

10 jeunes ont sollicité explicitement l'équipe éducative pour de **l'écoute et du soutien**. Ces derniers avaient la particularité de se reconnaître en difficulté et surtout en besoin d'être soutenus par un adulte de confiance, extérieur à un cercle familial, amical ou scolaire. De nouveau (encore), le nombre de démarches engagées par l'équipe est supérieur aux demandes. En effet, de nombreux jeunes viennent évoquer et discuter avec nous des difficultés auxquelles ils sont confrontés sur différents plans. Ils attendent plus ou moins explicitement des conseils, voire une guidance parfois, pour répondre à certaines de leurs interrogations et trouver des solutions qui leur sont personnelles. Cette démarche de soutien et d'écoute éclaire de manière significative, dans le cadre d'une intervention auprès de jeunes, l'écart entre besoin et demande.

4.3 Zoom sur certains projets



Séjour « Multisport et culture à Valjoly »

En 2022, le mode de premier contact avec les jeunes de cette tranche d'âge est majoritairement le réseau institutionnel, en 2022 (45 % des jeunes accompagnés). En début d'année 2022, au vu du peu de jeunes accompagnés de cette tranche d'âge et d'un partenariat demeurant limité avec le collège pour les rencontrer, nous avons décidé de nous mettre en relation avec une association sportive de Persan, le CFJP (Club de futsal et de la jeunesse persanaise). Cette association entraîne des garçons mais également des filles.

Nous sommes allés à la rencontre des jeunes durant plusieurs entraînements. Ils souhaitent prendre part à un séjour sur le thème du sport. Répondre favorablement à cette demande était pour nous comme pour le CFJP une belle opportunité d'accroche avec ces jeunes.

Nous ne connaissions que très peu les jeunes ciblés, aussi nous avons décidé d'organiser plusieurs sorties et activités (deux randonnées à vélos et une sortie dans un parc de loisirs) afin de faire connaissance et d'identifier plus finement le profil des jeunes et leurs potentielles difficultés.

Nous avons donc organisé un séjour « Multisport et culture » à destination de six jeunes persanais du 16 au 22 juillet 2022. Ce séjour a été construit en partenariat avec le CFJP.

En amont de ce séjour, nous avons organisé une réunion avec les jeunes pour préparer les menus de la semaine. Une autre réunion a été organisée avec les parents et les jeunes durant laquelle l'hébergement et le programme du séjour ont été présentés. Nous avons pu échanger sur les règles de vie en collectivité dans une démarche d'implication des jeunes.

Des activités nautiques étaient prévues, aussi nous avons pris la précaution de les accompagner à la piscine afin d'évaluer leur aisance dans l'eau. Des tests d'aisance aquatique ont été réalisés par un maître-nageur.

Durant le séjour, tous les jeunes ont participé à tour de rôle aux tâches de la vie quotidienne. En effet, nous avons mis en place un roulement pour que chacun puisse expérimenter la confection des repas, la vaisselle, le dressage de la table et le ménage.

Enfin, des temps pour recueillir leurs appréciations, leurs souhaits et réguler les conflits ont été mis en place sur des temps différents (pendant le repas, la préparation des repas et avant leur temps libre le soir).

Les activités sportives proposées lors du séjour visaient la cohésion d'équipe et se réalisaient globalement en groupe. Ils ont pu découvrir des activités sportives qu'ils ne connaissaient pas (paddle, tir à l'arc et natation). Ils se sont entraïdés lorsqu'ils se trouvaient en difficulté.

Nous leur avons proposé d'apprendre à jouer aux échecs – activité qui leur a beaucoup plu.

Nous avons également proposé aux jeunes de participer à une activité artistique lors d'un atelier « émaillage de verre ». Activité qui leur a demandé beaucoup de patience et qui a mobilisé leur créativité – exposant leur réalisation au regard des autres et à leur potentiel jugement.

De manière globale, les activités sportives et culturelles proposées ont contribué au dépassement de soi, au dépassement du jugement des autres et des peurs de chacun. Nous avons pu observer une réelle dynamique positive de groupe ayant permis aux jeunes de gagner davantage confiance en eux.

Ce séjour nous a permis de consolider une relation de confiance avec certains jeunes. En effet, depuis, trois accompagnements individuels se sont concrétisés. D'autre part, ces trois jeunes ont participé à d'autres activités organisées par le service.

Tous les jeunes ont renouvelé leur adhésion au CFJP.

Pour conclure, les jeunes ont découvert un nouvel environnement loin de leurs habitudes, de leurs repères et de leur quartier. Ils n'étaient pas partis en vacances depuis plusieurs années pour des raisons économiques ou en lien avec la crise sanitaire.

La participation des jeunes à la vie quotidienne a suscité chez certains d'entre eux un intérêt pour le domaine de la cuisine. Ceux-ci ont pu verbaliser leur désir de participer à une colonie de vacances sur ce thème.

Trouv' ton asso

A l'occasion du forum des associations, nous avons proposé à trois jeunes de tenir le stand d'IMAJ avec l'équipe éducative. Les jeunes ont customisé des pots de fleurs et réalisé des plantations afin de les offrir aux autres exposants du forum.

Au-delà d'un enjeu d'identification de notre association, c'était l'occasion pour les jeunes mobilisés d'aller à la rencontre d'autres acteurs du territoire pour présenter l'association IMAJ. Les forçant ainsi à dépasser leur timidité et les exposant à des questions complémentaires.



4.4 Partenariat avec le collège Georges Brassens et PRE

Les jeunes collégiens constituent logiquement un public prioritaire concernant notre action de Prévention spécialisée. L'équipe éducative cherche ainsi à diversifier ses modes de contact en intégrant des temps formels mais également des occasions plus informelles, permettant leur rencontre. L'équipe éducative effectue un travail de rue aux abords du collège afin d'être davantage repérée par les jeunes. Certains horaires sont identifiés comme étant à plus forte affluence – nous privilégions donc les présences durant celles-ci. Ces séquences de travail de rue sont utiles, bien que limitées dans le temps. La plupart du temps, les collégiens restent peu aux abords du collège. Pour rappel, une rencontre avec la direction du collège en début d'année scolaire 2022-2023, nous a permis de l'informer sur cette modalité d'intervention. Par ailleurs, nous sommes en lien avec l'assistante sociale scolaire et les CPE dans le cadre des accompagnements individuels. Nous rencontrons ces partenaires essentiellement à l'occasion de co-accompagnements pour évoquer les situations les plus difficiles de certains jeunes collégiens. Aucune régularité de rencontre n'est fixée. Toutefois, la qualité des relations partenariales permet une réactivité lorsque cela est nécessaire. Nous n'avons pas été conviés en 2022 au CESC (aujourd'hui CESCE, qui intègre la dimension environnementale) au collège. Il est à noter que depuis février 2023, nous sommes de nouveau conviés à cette instance, ce qui nous permettra de contribuer à différentes démarches de prévention et de sensibilisation.

Afin de lutter contre la déscolarisation précoce, nous participons également au travail conjoint liant le collège, le PRE ainsi que d'autres partenaires.

L'accompagnement à la scolarité est souvent une porte d'entrée à la relation éducative avec les plus jeunes. Le PRE a programmé en 2022 des temps d'Équipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS) auxquels nous sommes conviés une fois par mois. Ces rencontres réunissent les directeurs des écoles élémentaires de Persan, le coordonnateur REP, l'assistante sociale et l'infirmière scolaire du collège Georges Brassens, le CMPP, le SSD et des partenaires municipaux (CLEMO et centre social Agora). Nous échangeons sur des situations du PRE anonymisées qui nécessitent les ressources d'autres acteurs. Dans ce cadre, nous avons pu favoriser avec le PRE des co-accompagnements de jeunes ou des relais vers notre service. Ces temps de partage mensuels servent également à une inter-connaissance plus fine des missions de chacun.

Depuis plusieurs années, nous contribuons à une réflexion inter-partenariale sur la mise en place d'un accueil des exclus temporaires du collège. Il est à noter que l'élaboration de ce projet a été freinée par la crise sanitaire et un partenariat limité avec le collège. De nombreuses réunions ont été organisées par le PRE – des réunions auxquelles nous avons participé. Cette étape d'élaboration aura permis de préciser un cadre d'objectifs partagés, à la mesure des moyens mobilisables par chaque partenaire. Ce cadre d'action

partenariale continue d'être affiné en début d'année 2023. Le PRE porte et pilote le projet auquel nous contribuons avec grand intérêt. Dans le cadre de ce dispositif, nous avons accueilli le premier élève exclu temporairement du collège en novembre 2022.

Les jeunes collégiens nous sollicitent sur des sujets liés aux loisirs et à l'aide à la scolarité principalement. Quelques temps de soutien individuel à la scolarité ont été proposés par l'équipe durant l'année 2022. Ces temps leur permettent également de verbaliser d'autres difficultés comme par exemple des situations de harcèlement scolaire (réelles et/ou perçues) et/ou de difficultés familiales.

4.5 Passerelle CM2/6ème

Le déploiement d'actions de Prévention spécialisée auprès des élèves scolarisés en CM2 peut prendre sens dans une perspective de développement précoce des liens, en particulier avec des jeunes pour lesquels des difficultés sont déjà repérées.

Il s'agit pour nous de permettre l'identification du service par les futurs collégiens ainsi que par leurs parents dans la perspective d'un besoin dans un avenir proche.

La Prévention spécialisée a vocation à proposer des actions ciblées auprès des enfants scolarisés en CM2, complémentaires à celles mises en place par les établissements scolaires. Quelle que soit la forme des actions proposées, l'approche progressive de ce jeune public permettra de favoriser l'émergence d'accompagnements éducatifs tendant à favoriser leur épanouissement.

Cette perspective nouvelle d'intervention, introduite comme axe dans le cahier des charges de la Prévention spécialisée en 2020, nous a semblé nécessiter un travail de réflexion transversale. Ainsi, l'association IMAJ a mis en place des groupes de réflexion visant à se questionner sur les modalités d'intervention en direction de ce public et ce, dès 2021.

Pour les jeunes de cette tranche d'âge parfois définis comme vulnérables, l'entrée en sixième peut constituer une étape importante et déstabilisante. Nous observons des problématiques significatives en lien avec l'acquisition d'une liberté et d'une autonomie plus grande : un usage inapproprié des réseaux sociaux, un risque de décrochage scolaire précoce, l'usage d'une certaine liberté sans supervision parentale et, pour certains d'entre eux, l'implication dans des phénomènes d'affrontements.

C'est donc considérant ces risques que nous souhaitons intervenir sous la forme d'actions de sensibilisation permettant une première prise de contact.

En mai 2022, nous avons été sollicités par le coordonnateur du REP et un professeur de sport du collège pour participer à la co-animation d'une course contre la faim. Cet événement rassemblait des élèves de CM2 et de 6^{ème}. En parallèle de la course, huit barnums étaient balisés pour accueillir des élèves de CM2 et de 6^{ème}. L'équipe éducative a investi un des barnums et a animé des discussions entre les jeunes sur la vie au collège. Nous avons pu constater que les élèves de CM2 manifestaient certaines inquiétudes de l'ordre de l'organisation qu'ils présupposaient devoir déployer à l'entrée au collège (plusieurs professeurs, salles de classes, etc.). Ils ont posé plusieurs questions aux élèves de 6^{ème}. À la suite de cet événement, nous avons accueilli plusieurs groupes de jeunes CM2 au local d'IMAJ qui se sont présentés spontanément dans l'objectif de faire davantage connaissance avec l'équipe éducative.

Les réunions d'EPS, organisées par le PRE de Persan, nous offrent la possibilité d'échanger avec des directeurs et directrices d'écoles élémentaires de la ville. Ces temps de rencontre nous laissent envisager des futures actions en lien avec cette passerelle CM2/6^{ème} pour 2023.

En résumé, la démarche de contact avec les élèves de CM2 est engagée. Elle pourra s'intensifier en 2023 à la mesure de l'adhésion des partenaires à nos propositions.

V. Accompagnement et actions auprès des jeunes de 16-25 ans

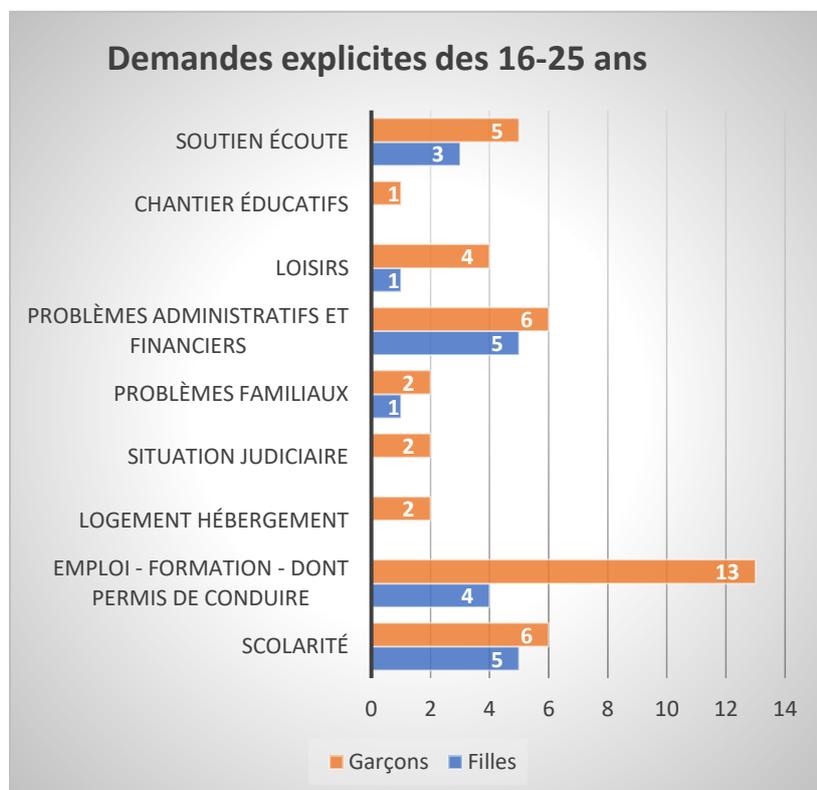
5.1 Demandes et démarches des jeunes âgés de 16-25 ans

Demandes explicites	16-17 ans		18-25 ans		TOTAL	%
	F	G	F	G		
Scolarité		3	5	3	11	18%
Emploi - formation - dont permis de conduire	3	3	1	10	17	28%
Logement hébergement				2	2	3%
situation judiciaire				2	2	3%
problèmes familiaux			1	2	3	5%
Problèmes administratifs et financiers			5	6	11	18%
Loisirs		3	1	1	5	8%
Chantier éducatifs				1	1	2%
Soutien écoute		1	3	4	8	13%
TOTAL	3	10	16	31	60	100%

Démarches engagées	16-17 ans		18-25 ans		TOTAL	%
	F	G	F	G		
Scolarité		4	1	1	6	10%
Emploi			3	7	10	17%
Formation - dont permis de conduire	1		1	7	9	15%
Justice			1	2	3	5%
Démarches administratives		1	3	6	10	17%
Santé			1	1	2	3%
Logement hébergement				1	1	2%
Actions éducatives collectives		3			3	5%
Travail avec les familles				1	1	2%
Soutien écoute	1	4	3	6	14	24%
TOTAL	2	12	13	32	59	100%

5.2 Analyse de la situation des jeunes de 16-25 ans

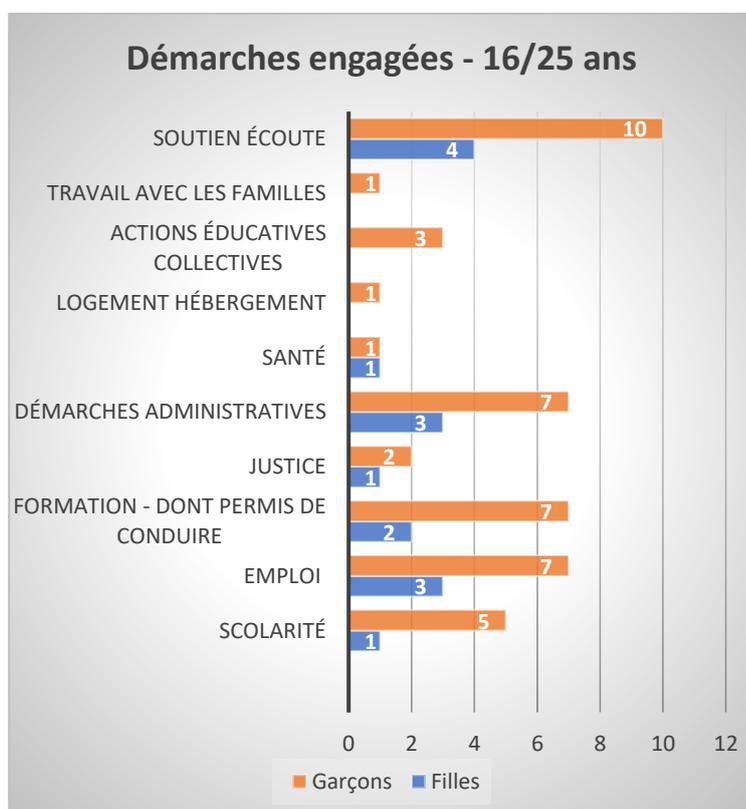
En 2022, l'équipe éducative a accompagné 27 jeunes âgés entre 16 et 25 ans – ce qui correspond à six filles et 21 garçons. Une nouvelle fois cette année, la nature des demandes explicites formulées par les jeunes de cette tranche d'âge portait pour presque la moitié d'entre elles sur les questions de **scolarité**,



d'emploi et de formation (46 %). Cela correspond au besoin perçu et affirmé par les jeunes. Toutefois, il nous faut noter que certains jeunes, après avoir formulé une demande, ne s'engagent pas dans les démarches qui leur sont proposées bien qu'elles soient soutenues par l'équipe. Près de la moitié des jeunes de cette tranche d'âge ne sont plus scolarisés. Le critère de la scolarisation avec ou sans problématique scolaire n'implique pas mécaniquement une réussite scolaire. Nous notons que 85 % des jeunes accompagnés de cette tranche d'âge étaient en 2022 sans diplôme.

Seuls quatre jeunes disposaient d'un diplôme (trois CAP et un Bac

+2). Pourtant, nous savons que l'accès à une formation professionnelle qualifiante est un enjeu majeur dans le parcours d'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Par ailleurs, nous notons que 28 % des demandes portaient sur l'accès à un emploi ou une formation. Ces demandes ont pu être formulées par des jeunes encore scolarisés et notamment à la recherche d'une formation ultérieure et/ou d'un contrat d'apprentissage. Nous réaffirmons ici la difficulté pour certains jeunes à accéder à l'apprentissage pour des raisons diverses. Bien que cela puisse paraître anecdotique, nous notons un fort intérêt pour des formations d'électriciens (Bac pro des Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés et CAP Électricien). De nombreux échanges avec les jeunes concernés nous laissent entendre qu'en bien des cas, le choix de filière est plus



déterminé par la proximité géographique que par un réel attrait pour un métier donné.

En 2022, si nous ajoutons la tranche d'âge des plus de 25 ans, l'équipe éducative n'a accompagné que deux jeunes en situation d'emploi, qui se trouvent être salariés dans le cadre des ACI portés par IMAJ.

Près de 20 % des demandes portaient sur des **problèmes administratifs et financiers**. Pour une large partie de ces demandes, il s'agissait d'une sollicitation d'aide afin de réaliser des démarches de régularisation. Nous notons que la quasi-totalité des demandes ont bien pu donner lieu à des démarches réalisées, soutenues par l'équipe éducative. Contrairement aux années précédentes, aucun des jeunes demandeurs de démarches administratives n'était un mineur non accompagné (MNA). À titre indicatif, certaines années, des demandes concernaient dizaine de jeunes environ.

Huit jeunes ont sollicité explicitement l'équipe éducative pour de **l'écoute et du soutien**. Ces derniers avaient la particularité de se reconnaître comme étant en difficulté et surtout en besoin d'être soutenus par un adulte de confiance, extérieur à un cercle familial, amical ou scolaire. De nouveau (encore), le nombre de demandes est moindre que les démarches engagées par l'équipe. En effet, de nombreux jeunes viennent évoquer et discuter avec nous des difficultés auxquelles ils sont confrontés sur différents plans. Il est à noter que pour quatre jeunes filles majeures, la problématique les ayant conduites à solliciter un soutien de l'équipe relevait de violences conjugales et intra-familiales.

Pour certains jeunes, l'arrivée au lycée est une étape difficile : une organisation du travail scolaire, une méthodologie qu'ils n'ont pas acquise, des exigences plus grandes qu'au collège, la conséquence d'une orientation parfois non choisie, des résultats scolaires parfois insuffisants, etc. Ces éléments peuvent amener certains à un absentéisme de plus en plus marqué au lycée, pouvant aller jusqu'au décrochage scolaire. Il est important que l'équipe puisse percevoir en amont les signes de démotivation de ces jeunes et leur permettre de retrouver confiance ou d'envisager une nouvelle orientation qui prendra davantage sens pour eux. Ces situations nous amènent à porter une vigilance particulière auprès des 3^{ème} au moment de la formulation des vœux. À titre d'exemple, cette année encore, l'équipe éducative s'est mobilisée pour accompagner des lycéens dans leur utilisation de la plateforme « Parcoursup », dans la formulation de leurs vœux ainsi que dans la rédaction de leur lettre de motivation. Sans la persévérance des éducateurs, certains jeunes en terminale ne seraient pas allés jusqu'au bout de la démarche, prenant ainsi le risque de ne pas avoir de possibilités de poursuivre leurs études. Cet accompagnement spécifique contribue en quelque sorte à la prévention du décrochage scolaire.

Soutenir les jeunes à un moment aussi sensible constitue souvent une porte d'entrée pour l'équipe éducative vers un accompagnement individuel.

Cette année encore, le lycée ainsi que ses abords auront été les lieux d'oppositions voire d'affrontements entre jeunes résidents de différentes villes. Ces affrontements persistants peuvent apparaître quasi-historiques sur le territoire. Ils opposent principalement des jeunes résidents de Beaumont-sur-Oise et ceux de Persan. Nous notons toutefois que d'autres jeunes des communes avoisinantes prennent part à ces affrontements. Il n'est pas aisé d'avoir connaissance de manière objective des causes déclenchantes de ceux-ci.

Néanmoins, cette année, un affrontement en octobre a pris une toute autre tournure puisqu'ils ont pu viser la communauté pédagogique et éducative du lycée Évariste Galois.

Ces affrontements ne concernent pas uniquement des lycéens. Toutefois, du fait de la sectorisation, le lycée demeure structurellement un lieu de rencontre entre les jeunes de tous les quartiers du territoire. Ces affrontements ont parfois trouvé une cause initiale ou une continuité aux abords du lycée. L'équipe éducative a veillé tout au long de l'année à être au plus proche de certains jeunes identifiés comme étant impliqués dans ces affrontements qui ne mobilisent pas uniquement les jeunes les plus en difficulté.

Notre démarche éducative implique alors des actions collectives mais également individuelles. Au risque d'une répétition, ces affrontements nous apparaissent davantage liés à un processus intégrant parfois les enjeux liés aux réseaux sociaux qu'à une causalité complètement objectivable.

À chaque fois que l'équipe éducative a pu être alertée au regard d'un risque de violence, nous avons pu communiquer avec nos partenaires afin d'envisager les possibilités de désescalade. Au-delà de ces questions très importantes, nous avons tenté de réengager un partenariat global avec le lycée et ce, dès mars 2022. Auparavant, nos multiples sollicitations n'ont malheureusement pas pu donner lieu à un partenariat suffisamment concret.

Dans le cadre du partenariat avec le lycée, nos interlocuteurs les plus réguliers sont un CPE et l'assistante sociale scolaire avec lesquels nous avons pu aborder des situations individuelles afin de chercher des solutions et des alternatives adaptées aux besoins des jeunes. L'équipe éducative assure un travail de rue régulier aux abords du lycée. Par ailleurs, c'est dans ce cadre qu'elle a déjà assisté à des affrontements.

5.3 Partenariats en 2022

La présentation qui suit n'est pas exhaustive. Toutefois, elle illustre notre démarche partenariale sur le territoire.

Nous avons été sollicités par le coordonnateur de l'atelier santé de la ville de Persan pour mettre en place un projet de prévention des risques par les pairs en partenariat avec Unis-Cité. Des jeunes en service civique d'Unis-Cité ont ainsi pu participer à un projet de prévention.

L'objectif d'une prévention par les pairs vise à permettre à des jeunes d'être sensibilisés aux problématiques de santé pour ensuite partager les savoirs acquis avec d'autres jeunes (pairs), au travers d'échanges utilisant des supports ludiques. L'équipe éducative a ainsi contribué à la mise en œuvre de trois ateliers portant sur les thématiques suivantes : fake news et Covid en février 2022, cyberharcèlement en février puis consommation de protoxyde d'azote et usage de la chicha en mars 2022. Dans le cadre de ces ateliers, nous avons pu mobiliser au total 16 jeunes qui à leur tour ont pu contribuer à une démarche de prévention. À titre d'exemple et concernant la consommation de protoxyde d'azote, l'équipe a constaté dans le cadre de son travail de rue, le nombre important mais fluctuant de cartouches de protoxyde d'azote abandonnées sur l'espace public. Cela a permis à l'équipe d'amorcer des échanges visant la prévention, auprès d'un certain nombre de jeunes accompagnés.

Comme évoqué précédemment, dans le cadre de nos missions, nous cherchons à favoriser la remobilisation scolaire et prévenir le décrochage scolaire. Afin d'affiner le travail déjà engagé auprès de **l'assistante sociale scolaire du lycée Évariste Galois**, il est à noter que nous avons rencontré les trois assistantes sociales scolaires du bassin. D'un commun accord, nous avons convenu d'une rencontre bimestrielle pour l'année 2023. Celle-ci nous permettront d'aborder des problématiques collectives, concernant les jeunes mais également d'échanger, dans un cadre approprié sur des situations individuelles. Par exemple, lors de notre dernière rencontre, nous avons pu échanger sur l'importance et les conséquences de la consommation de protoxyde d'azote.

Conformément au cahier des charges de la Prévention spécialisée dans le Val d'Oise, nous accompagnons les jeunes de cette tranche d'âge vers la formation et l'insertion socioprofessionnelle. Toujours dans le cadre de cet objectif, nous travaillons également avec **la Mission Locale du Val d'Oise Nord et l'E2C** du Hub de la Réussite. Il est à noter que nous sommes membres du comité opérationnel du **CEJ**, dispositif co-porté par le Hub de la Réussite et Pôle emploi. Nous avons participé au forum de l'insertion organisé par ces partenaires en novembre 2022 à Persan et accompagné plusieurs jeunes à plusieurs sessions de recrutement organisées par **Pôle emploi**.

Le service jeunesse de Persan est également un partenaire incontournable du territoire. Nous partageons régulièrement nos observations. Plusieurs séquences de travail de rue ont été réalisées conjointement avec un animateur du service jeunesse. Afin de multiplier les occasions de rencontrer des jeunes, nous avons fait l'essai d'une première soirée jeux de société, qui s'est déroulée au centre social Agora en novembre. Le service jeunesse dispose depuis janvier d'un local qui commence à être identifié, ce qui pourra permettre une plus forte mobilisation des jeunes pour les prochaines soirées jeux programmées en 2023.

Les contraintes sanitaires liées à la Covid-19 ont fortement affecté et diminué les possibilités d'actions partenariales durant un temps conséquent. Sans l'expliquer complètement par l'impact de la Covid-19, nous avons pu constater en 2022 que le réengagement de toutes les instances partenariales n'a pu se faire de manière complète. En 2023, des chantiers éducatifs co-portés par le service jeunesse, la MJC et IMAJ sont d'ores et déjà en construction.

VI. Action en faveur de l'égalité femmes-hommes

Théâtre-forum Un autre regard avec la compagnie Entrées de jeu

Depuis 2021, l'association s'est engagée dans une démarche de promotion de l'égalité femmes-hommes, financée par le conseil départemental, permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité de genre. Cette action vise l'acquisition d'une expertise pour déconstruire les stéréotypes de genre dans les pratiques professionnelles. Ces actions sont un préalable utile et pertinent à la mise en œuvre d'actions éducatives sur l'égalité en direction du public.

En 2022, nous avons ainsi poursuivi ce travail en organisant une représentation mise en œuvre par la compagnie Entrées de jeu, sous la forme d'un théâtre-forum. L'objectif de cette représentation d'engager une réflexion sur les pratiques professionnelles à travers des situations concrètes vécues par les professionnels et les jeunes.

Un travail d'enquête :

La compagnie Entrées de jeu a réalisé, en avril 2022, un travail d'enquête auprès des équipes pour identifier des situations professionnelles en lien avec la problématique. Ce travail d'enquête, très riche, a permis aux équipes de repérer de très nombreuses situations concrètes de discrimination, d'inégalités et de représentations stéréotypées auxquelles ils sont confrontés quasi-quotidiennement. Des professionnels ont pu percevoir et nommer qu'ils étaient eux-mêmes parfois porteurs de stéréotypes.

Une représentation débat : Ce matériel d'enquête a servi de support à la compagnie pour l'écriture d'un spectacle intitulé *Un autre regard*. Il nous a été présenté le 24 juin 2022, à la maison de quartier Jacques Brel de Villiers-le-Bel, en présence de l'ensemble des équipes de Prévention spécialisée d'IMAJ.

Dix scénettes, issues d'expériences vécues par les éducateurs et éducatrices dans le cadre de leur travail ont ainsi été présentées évoquant des thèmes variés : assignation des filles/femmes aux tâches domestiques, sexualisation du corps des filles/femmes, réactions face aux propos homophobes, sexisme et relativisme culturels, sexisme intériorisé et dévalorisation et impact de la socialisation genrée sur les choix de vie.



Voici quelques répliques extraites de la représentation :

« Eh Sarah, t'as un fils toi ? Si ton fils te dit qu'il est gay, tu fais quoi ? »

« T'as oublié ? Je ne serre pas la main aux femmes, moi ! »

« On veut des mecs sérieux pour nous passer la bague au doigt. Nous on veut la belle vie toute suite. Il faut que je sois casée comme ça je peux enfin me barrer de chez moi, être libre, avoir ma vie. »

Les scénettes choisies ont été jouées une deuxième fois, permettant aux professionnels et aux spectateurs d'interrompre le jeu lorsque la situation les interpelle. Un débat s'est alors engagé entre les participants et des propositions de changement ont pu être expérimentées sur scène en remplaçant le personnage de leur choix.

Cette représentation a constitué un temps institutionnel fort et très apprécié de l'année 2022. Il a permis aux professionnels de mieux analyser des situations inégalitaires et d'expérimenter des réponses éducatives et leurs effets possibles.

Ce travail concourt à un appui supplémentaire dans la réalisation d'actions en direction des jeunes.

VII. Utilisation éducative des réseaux sociaux

Notre cadre d'intervention sur les réseaux sociaux a fait l'objet en 2021 d'une réflexion transversale aux services de Prévention spécialisée afin d'harmoniser une pratique commune et d'identifier quelques points de vigilance. En complément d'une charte informatique associative, une charte concernant l'utilisation des outils numériques est actuellement en cours d'élaboration.

L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal d'usage des différents réseaux sociaux. Dans la situation où un jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un media social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un media social lui sont expliquées. Le/la professionnel-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle, tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, les professionnel-le-s seront tenu-e-s de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance. Dans le cas où une situation complexe « numérique » surviendrait, elle sera traitée et analysée dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

Organisation du service pour l'utilisation des outils numériques

Le service de Prévention spécialisée de Persan est doté d'un smartphone et un temps est consacré de manière hebdomadaire (à raison de deux heures par semaine en moyenne) pour les alimenter. L'utilisation est supervisée par la cheffe de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion. Le service dispose de comptes WhatsApp, Snapchat et Instagram.



Nous n'avons pas défini à ce jour de référent réseaux – l'utilisation fait l'objet d'une pratique collective, avec toutefois des disparités entre professionnels, souvent liées à leur maîtrise des outils numériques. L'association projette de réduire ces écarts en proposant en 2023, pour les professionnels moins expérimentés, de participer à des séquences de formation interne et de partage de pratiques, portées par les professionnels plus experts en la matière.

Utilisation et constats

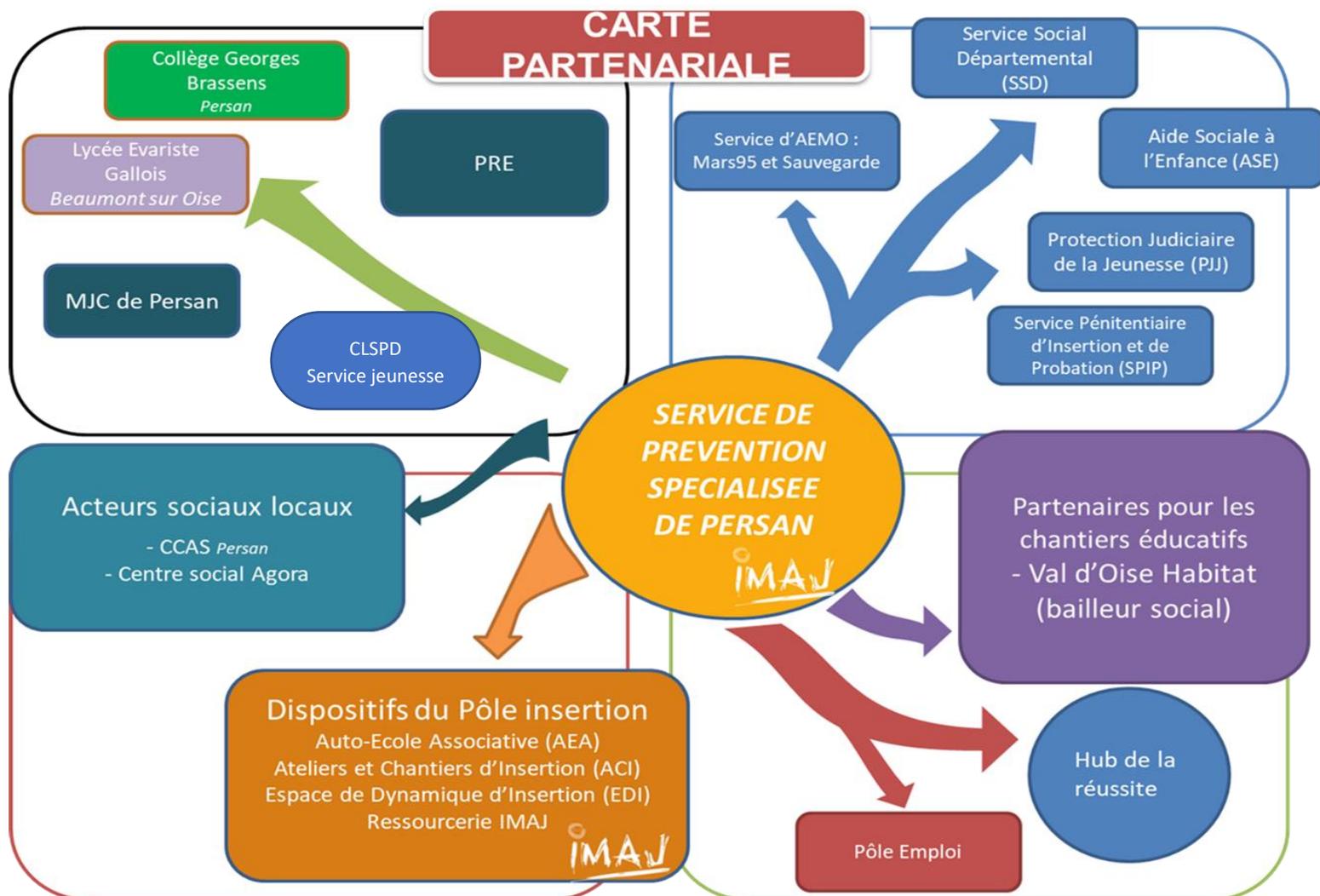
Snapchat et WhatsApp nous servent à communiquer individuellement avec des jeunes par messages écrits ou vocaux. Nous pouvons également créer des groupes sur ces réseaux qui facilitent les échanges pour l'organisation des actions collectives notamment.

Les réseaux Snapchat et Instagram sont également utilisés pour diffuser des informations concernant le service ou différentes manifestations/événements ayant lieu sur le territoire. Nous notons que la tranche d'âge des 16-25 ans apparaît comme plus utilisatrice de ces réseaux.

Sans généraliser, l'équipe éducative a pu constater ces dernières années que les jeunes s'approprient les réseaux sociaux d'une manière qui leur est spécifique. À titre d'exemple, nous avons pu maintes fois constater que certains jeunes n'écoutent plus du tout les messages laissés sur leur répondeur téléphonique. Ceci implique un changement de pratique en matière de communication progressive à destination des jeunes. Afin de nous assurer qu'ils aient bien nos messages suite à un appel, nous envoyons de plus en plus souvent un message via les réseaux sociaux. Dès lors qu'une demande d'ajout a été réalisée par le jeune et validée par l'équipe, nous constatons que les jeunes concernés ne communiquent avec nous essentiellement plus que via Snapchat. Certains réseaux sociaux, par exemple WhatsApp, étant perçus, comme étant démodés sont petit à petit désinvestis par les jeunes.

VIII. Partenariats et participation au développement social local

8.1 Carte partenariale



8.2 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers

L'équipe éducative a pour projet de participer tout au long de l'année à différentes **manifestations locales**. Celles-ci peuvent être de deux natures :

- Des manifestations destinées à la jeunesse ;
- Des manifestations destinées aux familles dans le cadre d'une dynamique de vie des quartiers.

Dans le cadre de ces manifestations, l'équipe éducative dispose de plusieurs modalités d'implication. Lors de celles-ci, l'équipe peut faire le choix stratégique de ne pas contribuer à l'organisation lui permettant ainsi d'assurer une présence pleine et entière à destination des jeunes présents, les habitants ainsi que les partenaires. Nous nous maintenons alors dans un mode de participation lié à une modalité de présence sociale qui nous permet de contribuer activement sans toutefois être tenus par des contraintes logistiques restreignant ainsi nos contacts avec les jeunes individuellement ou collectivement.

Ces manifestations constituent donc pour l'équipe un temps de rencontre avec les jeunes et leur famille dans un contexte plus informel, dans un cadre plus neutre que celui des entretiens individuels par exemple.

À cette première modalité s'adjoint une seconde complémentaire. Ainsi, durant les **manifestations locales**, nous avons également la possibilité de mobiliser des jeunes pour y participer de façon active. En effet, les jeunes que nous accompagnons ne les fréquentent que très peu. Les y rendre actifs est une opportunité éducative de les inscrire dans la vie locale. À titre d'exemple, lors du forum des associations, l'équipe a mis en œuvre une action permettant tout à la fois de présenter notre service en impliquant de manière concrète des jeunes. Cette modalité d'implication visait à rendre acteurs certains jeunes au sein de leur quartier et/ou de leur commune en prenant notamment la forme d'un chantier éducatif.

L'équipe éducative a pu participer notamment à « Fiesta Village », « Persan, l'été ça bouge », « Sport pour tous », « Terrasses d'Été » depuis l'implantation d'IMAJ sur le territoire. En 2020, toutes ces manifestations ont été annulées du fait de la crise sanitaire. En 2021, nous avons participé à « Persan, l'été ça bouge », « La rue aux enfants » et la semaine de la prévention routière. En 2022, au stage de l'éloquence (organisé par la MJC), à « Persan l'été ça bouge », au forum de l'insertion en novembre (organisé par le Hub de la Réussite et Pôle emploi).

Pour 2023, notre équipe souhaite consolider sa participation à l'ensemble des manifestations pouvant concerner un public jeune.

Nous notons par ailleurs que certaines instances auxquelles nous avons participé les années précédentes n'ont pas pu se tenir en 2022 : réunions liées à la GUP, réunions du conseil citoyen, réunions du CLSPD et conseil éducatif local au collège. Enfin, pour l'année 2023, nous participerons à toutes les réunions de coordination des acteurs jeunesse.

Persan, le 31 mars 2023,

Document rédigé par Camille CLAUDEL, cheffe de service éducatif

Avec la collaboration de l'équipe éducative

ANNEXES

Tableau 1 : Répartition des types d'activités de l'équipe éducative sur la semaine

Accompagnements individuels	27 %
Actions collectives/séjour/sorties/chantiers	10 %
Temps de réunions internes et partenariales	18 %
Travail administratif (écrits professionnels, préparation actions collectives, feuilles d'heures, fiches projets, etc.)	30 %
Travail de rue/présence sociale	15 %
Total	100 %

Tableau 2 : Présentation synthétique des actions éducatives collectives menées

ACTIONS COLLECTIVES 2022 - PERSAN								
Type d'action collective	Nom	Nature de l'action	Filles	Garçons	Tranches d'âge	Jeunes en accompagnement	Jeunes en accroche	Date de l'action
Atelier ou sortie ponctuel	Initiation à la boxe	Activité sportive	1	11	11-15 ans	1	11	Février
Atelier ou sortie ponctuel	Renforcement musculaire	Activité sportive	1	11	11-17 ans	2	10	Février
Projet spécifique	Prévention Cyber-harcèlement	Prévention sur le cyberharcèlement avec le coordonnateur santé de la mairie	3	3	11-25 ans	1	5	Février
Atelier ou sortie ponctuel	Randonnée VTT Carnelle	Activité sportive	0	6	11-13 ans	1	5	Mars
Atelier ou sortie ponctuel	Randonnée VTT Chantilly	Activité sportive	1	5	11-15 ans	1	5	Mars
Atelier ou sortie ponctuel	Atelier Crêpes	Activité culinaire	3		11-15 ans	2	1	Mars
Projet spécifique	Action prévention santé	Prévention sur la consommation de protoxyde d'azote avec coordonnateur santé mairie	6	4	16-25 ans	0	10	Avril
Atelier ou sortie ponctuel	Sortie à Paris et foire du trône	activité de cohésion avant séjour	0	6	11-15 ans	1	5	Avril
Projet spécifique	stage Eloquence à la MJC		3	5	11-17 ans	0	8	Avril
Atelier ou sortie ponctuel	Accrobranche	activité sportive	3		14-17 ans	3		Mai
Projet spécifique	Course contre la faim	course organisée par le Coordonateur REP et le collège Passerelle CM2/6ème			11-13 ans		250	Mai
Atelier ou sortie ponctuel	Piscine	activité sportive de cohésion et de repérage avant séjour	0	4	11-15 ans	0	4	Juin
Atelier ou sortie ponctuel	Piscine	activité sportive de cohésion et de repérage avant séjour	0	4	11-13 ans	0	4	Juin
Atelier ou sortie ponctuel	Piscine	activité à la demande de jeunes collégiens	0	4	11-13 ans		4	Juin
Séjour sans chantier	Multisport à Valjoly	Séjour	0	6	11-15 ans		6	Juillet
Projet spécifique	Rencontre nouvelle promotion E2C	information collective	6	4	16-25 ans		10	Septembre
Chantier éducatif troc	Forum des association		0	3	11-13 ans	3		Septembre

Tableau 3 : Présentation du public touché

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Jeunes connus													50
Jeunes en accroche													15
Jeunes en accompagnement éducatif			3	12	1	6	1	9	5	12	1	2	52
TOTAL	0	0	3	12	1	6	1	9	5	12	1	2	
TOTAL	0		15		7		10		17		3		

Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue				4		3		2		2		2	13
Réseau informel				3	1	1		2	3	6			16
Réseau institutionnel			3	5		2	1	5	2	4	1		23
Réseaux sociaux													0
TOTAL	0	0	3	12	1	6	1	9	5	12	1	2	52
Situation familiale													
Célibataire			3	12	1	6	1	9	4	12		2	50
En couple									1				1
En couple avec enfant													0
Parent isolé											1		1
TOTAL	0	0	3	12	1	6	1	9	5	12	1	2	52
Mode d'hébergement													
Logement stable			2	10		6		8	1	5		1	33
Logement précaire			1	2	1		1		4	7	1	1	18
TOTAL	0	0	3	12	1	6	1	8	5	12	1	2	51
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an			3	12	1	5	1	6	5	8			41
Ancienneté >=1 et < 2 ans						1				2	1	1	5
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans								1		1		1	3
Ancienneté >= 4 ans								2		1			3
TOTAL	0	0	3	12	1	6	1	9	5	12	1	2	52
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire				6		4	1	4	2	2			19
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			3	6	1	2		3		1			16
Déscolarisé (sans affectation)								1	2				3
En emploi										1		1	2
En formation										1			1
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation								1	1	5	1	1	9
Sans projet professionnel ou scolaire										2			2
TOTAL	0	0	3	12	1	6	1	9	5	12	1	2	52
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme			3	12	1	6	1	7	4	7		2	43
Bac Pro, CAP ou BEP								2		1	1		4
Bac général ou technique													0
Bac +2 et autres études supérieures										1			1
TOTAL	0	0	3	12	1	6	1	9	4	9	1	2	48

Tableau 5 : Demandes explicites formulées par les jeunes

Demandes explicites	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité			5	9	1	3		3	5	3			29
Emploi et formation (dont permis de conduire)						1	3	3	1	10			18
Logement hébergement			1							2			3
Situation judiciaire										2			2
Problèmes familiaux			1						1	2			4
Problèmes administratifs et financiers			1			1			5	6		2	15
Santé													0
Loisirs			2	8		5		3	1	1			20
Chantiers éducatifs						1				1			2
Soutien écoute			4	5		1		1	3	4	1	1	20
TOTAL	0	0	14	22	1	12	3	10	16	31	1	3	113

Demandes explicites			Filles	Garçons	- 11 ans	11-13 ans	14-15 ans	16-17 ans	18-25ans	+25 ans
Scolarité	29	26 %	11	18	0	14	10	3	8	0
Emploi et formation (dont permis de conduire)	18	16 %	4	14	0	0	0	6	11	0
Logement hébergement	3	3 %	0	2	0	1	0	0	2	0
Situation judiciaire	2	2 %	0	2	0	0	0	0	2	0
Problèmes familiaux	4	4 %	0	2	0	1	0	0	3	0
Problèmes administratifs et financiers	15	13 %	6	9	0	1	0	0	11	2
Santé	0	0 %	0	0	0	0	0	0	0	0
Loisirs	20	18 %	3	17	0	10	8	3	2	0
Chantiers éducatifs	2	2 %	0	2	0	0	0	0	1	0
Soutien écoute	20	18 %	8	12	0	9	5	1	7	2
TOTAL	113	100 %	35	78	0	36	23	13	47	4

Tableau 6 : Démarches engagées

Démarches engagées	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité			3	4	1	1		4	1	1			15
Emploi									3	7	1	1	12
Formation (dont permis de conduire)							1		1	7			9
Justice									1	2			3
Démarches administratives				1				1	3	6	1	1	13
Santé									1	1			2
Logement/hébergement										1			1
Actions éducatives collectives			2	9	1	4		3					19
Travail avec les familles			1	3	1	1				1		1	8
Soutien/écoute			3	8	1	3	1	4	3	6		1	30
Accompagnement collectif			1										1
TOTAL	0	0	10	25	4	9	2	12	13	32	2	4	113

Démarches engagées			Filles	Garçons	- 11 ans	11-13 ans	14-15 ans	16-17 ans	18-25 ans	+ 25 ans
Scolarité	15	13 %	0	10	0	7	5	4	2	0
Emploi	12	11 %	0	8	0	0	0	0	10	2
Formation (dont permis de conduire)	9	8 %	0	7	0	0	0	1	8	0
Justice	3	3 %	1	2	0	0	0	0	3	0
Démarches administratives	13	12 %	4	9	0	1	1	1	9	2
Santé	2	2 %	1	1	0	0	0	0	2	0
Logement hébergement	1	1 %	0	1	0	0	0	0	1	0
Actions éducatives collectives	19	17 %	3	16	0	11	10	3	0	0
Travail avec les familles	8	7 %	2	6	0	4	4	0	1	1
Soutien/écoute	30	27 %	8	22	0	11	9	5	9	1
Accompagnement Collectif	1	1 %	1	0	0	1	0	0	0	0
TOTAL	113	100 %	31	82	0	35	29	14	45	6

Tableau 7 : Présentation et qualification des partenariats

Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements et co-suivis uniquement
Scolarité			
Collège Georges Brassens	Echanges avec l'assistante sociale scolaire dans le cadre d'accompagnements individuels	1 à 2 fois par trimestre	5
Collège des coutures de Parmain	Echanges avec l'infirmière scolaire, chef d'établissement dans le cadre d'accompagnements individuels	1 à 2 fois par année	2
Collège Monod de Beaumont-sur-Oise	Points réguliers avec l'assistante sociale scolaire sur les jeunes en co-accompagnement et les relais possibles avec notre service pour jeunes repérés	1 à 2 fois par trimestre	2
PRE/ Collège Georges Brassens	Accueil des exclus temporaires du Collège	1 à 2 fois par année	
Collège Georges Brassens	Participation à la course contre la faim organisée par le coordonateur REP et un professeur de sport (Passerelle CM2/6ème)	1 à 2 fois par année	
Protection de l'enfance			
ASE	Echanges avec les référents éducatifs dans le cadre des accompagnements individuels	1 à 2 fois par trimestre	2
Service AEMO de l'association "En droits d'Enfance"	Echanges avec les référents éducatifs dans le cadre des accompagnements individuels	1 à 4 fois par mois	1
Service AEMO de l'ADPJ	Echanges avec les référents éducatifs dans le cadre des accompagnements individuels	1 à 2 fois par trimestre	1
Fondation d'Auteuil	Echanges avec les référents éducatifs dans le cadre des accompagnements individuels	1 à 4 fois par mois	2
Sos Village d'enfants	Echanges avec les référents éducatifs dans le cadre des accompagnements individuels	1 à 2 fois par trimestre	2
	<i>* nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée</i>		0
	<i>* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation</i>		2
	<i>* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation</i>		2

Insertion sociale et professionnelle			
Hub de la Réussite - Mission Locale	Rencontre inter-équipes	1 à 2 fois par année	
Hub de la Réussite - Mission Locale	Echange avec les conseillers dans le cadre des accompagnements individuels	1 à 4 fois par mois	
Hub de la Réussite (Mission Locale) et Pôle Emploi	Participation aux comités opérationnels du Contrat d'Engagement Jeunes	1 à 2 fois par trimestre	
Hub de la Réussite - Ecole de la deuxième chance (E2C)	Présentation de l'association IMAJ aux jeunes des nouvelles promotions E2C	1 à 2 fois par année	
Hub de la Réussite- E2C, Mission Locale et Pôle Emploi	Participation au forum de l'insertion	1 à 2 fois par année	
Pôle Emploi	Veille d'information sur les offres d'emplois, accompagnements à des sessions de recrutements	1 à 2 fois par trimestre	
Justice prévention de la délinquance			
Maison de la justice et du droit	Orientation de jeunes ou accompagnement physiques pour obtention d'informations	1 à 2 fois par trimestre	
Avocats spécialisés en droits des étrangers	Récolte d'informations concernant le droits des étrangers et démarches spécifiques	1 à 2 fois par trimestre	2
SSIP	Points réguliers avec les Conseillers Pénitentiaires d'insertion et de probation concernant des jeunes accompagnés	1 à 2 fois par trimestre	2
Logement hébergement			
Val d'Oise Habitat	Réunion de présentation de projets et bilans de chantiers éducatifs.		
ALJEVO Foyer de Jeunes Travailleurs	Information collective aux résidents de l'action de prévention spécialisée et de l'AEA d'IMAJ	1 à 2 fois par année	
jeunesse-Parentalité			
Service jeunesse	Réunion de présentation des actualités des services	1 à 2 fois par trimestre	
Service jeunesse	Mise en place d'un atelier jeux de société	1 à 2 fois par année	
MJC	Présence sociale, relais de jeunes, participation à des actions	1 à 2 fois par trimestre	
Programme de Réussite éducative (PRE)	Relais de jeunes, Echanges dans le cadre de co-accompagnements	1 à 4 fois par mois	
Programme de Réussite éducative (PRE)	Participation aux réunions d'Equipe pluridisciplinaire et de soutien (EPS)	1 à 4 fois par mois	

Culture sport Loisirs			
Club de Futsal de la Jeunesse Persanaise	Présence sociale, relais de jeunes, participation à des actions	1 à 2 fois par trimestre	
Club de Futsal de la Jeunesse Persanaise	co-construction d'un séjour Educatif	1 à 2 fois par année	
Politique de la ville			
Délégué du Préfet à l'Egalité des Chances	Rencontres et échanges sur les actualités du territoire et projets spécifiques (VVV)	1 à 2 fois par trimestre	
coordinatrice Jeunesse et prévention	Rencontres et échanges sur les actualités du territoire et projets spécifiques (VVV)	1 à 2 fois par trimestre	
Santé			
Coordonnateur Référent Santé Ville	co-construction d'ateliers de prévention	1 à 2 fois par année	

PREVENTION – INSERTION – INCLUSION



ASSOCIATION IMAJ
22 avenue du Champs Bacon
95400 VILLIERS LE BEL
Tél : 01.34.39.16.00
www.imaj95.com

